BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3918 du Vendredi 27 Septembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SECRETAIRE PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

Mbéri Martin lance le processus constitutionnel du dialogue national sans exclusive

(P.3)

DÉCÈS

L'ancien président français Jacques Chirac n'est plus

(P.7)

PELERINAGE

Des jeunes de la paroisse Ndona-Marie de Mfilou à Ouesso

L'évêque de Ouesso entouré des pèlerins

(P.9)

DESCENTE PARLEMENTAIRE SUR FOND «D'INJURES PUBLIQUES»

La diaspora de Mossendjo à Pointe-Noire réagit

(P.3)

DROIT DE RÉPONSE

Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville répond à Paul Dah, auteur de: «Un assassinat» au CHU: «L'électricité nous a trahis...»

(P.13)

REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFIRQUE ET MADAGAS CAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date: __24 septembre 2019.

AON N°: 2019/_____/ ASECNA /DGRP/IGC/CO.

1. La Représentation de l'ASECNA au Congo a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement des crédits, afin de financer «les Travaux de construction de deux(2) mini-stations pour le ravitaillement des véhicules incendie et utilitaires à l'Aéroport d'Ollombo à la Représentation de l'ASECNA au Congo».

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation desdites prestations.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport Maya-Maya, de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60 /053 77 95 19 à compter du 30 octobre 2019.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58 au plus tard les dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 30 Octobre 2019 à 12h00.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture au plus tard le 30 Octobre 2019 à 12h00,

8. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant les dates indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-022

POSTE VACANT: INSTRUCTEUR DE LANGUE ANGLAISE
Grade - FSN-07
Contrat à Durée déterminée (1an renouvelable)
Heures de travail: flexible (à la demande)

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 19 Septembre 2019
DATE DE CLOTURE: 03 Octobre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
- Avoir au moins un Diplôme universitaire en Langue, Sciences sociales et Arts
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 4)
- Justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement (l'Anglais comme langue étrangère)

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe de l'assistant au Ressources Humaines, qui coordonne le programme linguistique, le (la) titulaire du poste enseigne l'anglais en tant que cours de langue étrangère à l'ambassade des États-Unis à Brazzaville. Prépare les leçons, assigne et corrige les devoirs et les examens en classe. Assiste à tous les ateliers, prépare les rapports selon les besoins et travaille individuellement avec les étudiants.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez et collez ce link dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge)

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

La Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville a lancé un appel d'offre pour la prestation de services de sécurité.

Les documents de l'appel d'offre sont disponibles gratuitement via un accès direct par le lien suivant:

https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=5416

Délai de remise des demandes de participation: 28/10/2019

Objet: Services de sécurité pour la Délégation Européenne -Congo Brazzaville

N° de référence: EEAS/DELCOGB/2019/CPN/0041

Date de publication: 27/9/2019

Référence OJEU: 2019/S 183-444715

PCT

Le Comité Talangaï agité par des discordes qui inquiètent

Rien ne va plus au sein du Parti congolais du travail (PCT) empêtré dans des querelles et les divisions internes. Le parti socle de la majorité présidentielle est au bord de l'implosion. Les tensions sont palpables et les querelles se sont mêmes transportées sur les réseaux sociaux. Pour preuve, la réunion extraordinaire du Comité PCT-Talangaï a tourné au vinaigre. En effet, réunis au Gymnase Nicole Oba, à Talangaï, le 22 septembre 2019, les membres du Comité PCT de l'arrondissement 6 se sont séparés en queue de poisson suite à la vive contradiction qui a porté sur trois points inscrits à l'ordre du jour: le cumul des fonctions de certains cadres, la nature du prochain congrès du Parti et la situation politique actuelle du PCT.

L'ambiance qui a prévalue après la réunion

Pire, le président du Comité PCT Talangaï, Théophile Adoua, et Gabriel Ondongo, président fédéral du PCT Brazzaville, ne se sont pas accordés sur la conduite de la réunion qui avait pourtant démarré dans la sérénité. Les dirigeants, cadres et militants n'ayant pas pu s'accorder sur des points inscrits à l'ordre du jour, ont préféré quitter la salle sans coup férir.

Les travaux qui ont duré 8 heures, se sont déroulés à huis-clos. Sur les dix points inscrits à l'ordre du jour, sept seulement ont pu être abordés, dans la tranquillité. Les trois autres n'ont pas pu être examinés. Et pour cause, les cadres et militants ont étalé leurs contradictions qui présagent d'une division du parti. Deux camps antagonistes se sont affrontés. On dirait qu'on était à une deuxième Conférence nationale souveraine!

Tellement d'invectives. Déjà à l'ouverture des travaux, Théophile Adoua avait planté le décor. *«Le climat politique de ces derniers temps au niveau de notre parti, notamment dans notre ville, nécessite un échange militant au cours de cette session»,* avait-t-il déclaré.

Malheureusement, la réunion a plutôt tourné à un spectacle ahurissant qui a commencé dès l'entame du point portant sur *«la situation politique actuelle».* Les militants ont dénoncé la mauvaise gouvernance au sein du PCT. Certains intervenants étaient très incisifs face aux dirigeants du PCT. Des propos qui n'ont pas été appréciés par le président Gabriel Ondongo qui présidait la réunion. Pour lui, de tels débats ne devraient pas être tenus au cours des assemblées élargies, mais par la direction politique du parti.

Il a suggéré que ces propos ne soient pas retranscrits dans le rapport final. Une forme de censure aussitôt dénoncée par Théophile Adoua. Les tensions observées dans la salle sont nées de cette discorde. Cela n'est pas anodin. Ces tensions montrent l'ampleur de la crise qui couve au PCT depuis plusieurs mois. On en parle très peu, mais le parti fondé par Marien Ngouabi traverse une mauvaise passe.

Au cœur de ces contradictions, la question du cumul qui touche certains cadres du PCT, notamment son secrétaire général. Pierre Ngolo qui, en plus de ses fonctions au PCT, est président du Sénat. Il y a aussi Juste Bernardin Gavet, secrétaire général de la Force montante congolaise (FMC) et président du Conseil consultatif de la jeunesse.

Théophile Adoua a dénoncé cet état de fait et souhaité que cette question soit débattue sans tabou.

La réunion placée sur le thème: *«Mobilisons-nous pour briser le spectre des antivaleurs à tous les niveaux»,* a tourné court. La tension est montée d'un cran. Devant cette impasse, les participants ont résolu de suspendre les travaux.

Le point sur la nature du congrès a également suscité des débats. Deux courants se sont opposés: les uns exigeaient que celui-ci soit extraordinaire, et d'autres qu'il soit ordinaire. Ce congrès maintes fois reporté, ne se tient toujours pas. Le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, a décidé de clore les cotisations initiées pour l'organisation de ce congrès, en dépit du fait que certains cadres ne se sont pas encore acquittés de leurs versements.

La divulgation des conversations téléphoniques, voire des entretiens vidéo sur internet, a fragilisé davantage le PCT, transformant les simples humeurs de courants d'idées en une vraie guerre de tranchées. Les leaders des courants se comportent presque comme des chefs de gangs. Les ministres, les députés, les maires et autres élus ou responsables administratifs à étiquette PCT ne se considèrent pas seulement PCT, mais renforcent leur légitimité en appartenant à un camp.

Le président fédéral du PCT-Brazzaville, Gabriel Ondongo, a tenté de voiler les tensions, en cherchant les ennemis ailleurs. *«Nos détracteurs ne manquent pas d'ingéniosité à exploiter les nouvelles techniques de l'information et de communication à leur portée. J'en appelle donc à votre vigilance pour que toute manipulation sordide ne trouve aucun terrain fertile à Talangaï, notre fief»*, a-t-il dit.

Sur les sept points examinés, les participants ont constaté que les opérations consacrées au recensement des militants, les cotisations spéciales pour l'organisation du congrès et le démembrement des sections n'ont pas encore été achevés à la base. Théophine Adoua a demandé aux dirigeants des sections de s'impliquer à fond, afin que le travail finisse dans un bref délai.

Interrogé après la suspension de la réunion, Théophile Adoua, a simplement dit.: *«Vous-mêmes étiez témoins de ce qui vient de se passer. Vous êtes libres de relayer ce que vous avez vécu. D'ailleurs, vous avez suivi la réaction du président de la fédération de Brazzaville. Suite à la tension observée, nous avons décidé de suspendre la réunion».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Dialogue?

Ainsi donc, nous avons décidé que le dialogue ferait désormais partie des instruments, des moyens institutionnels de régler nos conflits? Nous nous sommes dotés d'un Conseil national du dialogue. Il va trôner aux côtés des autres Conseils institutionnels dans le pays. Conseil constitutionnel, des Droits de l'homme, de la Liberté de communication et tous les autres conseils du genre nous garnissent un décor où les entorses à la démocratie, les égarements et les atteintes à l'intégrité des personnes seront dénoncés, analysés, voire sanctionnés.

Nous en sommes fort aise. C'est le rôle de tout outil de ce genre de refreiner les débordements en matière de gestion, de respect des droits de l'homme ou des libertés d'expression. C'est le citoyen qui devrait se sentir rassuré de se savoir entouré de mécanismes œuvrant à sa tranquillité, sa justice et son respect. C'est le citoyen qui devrait être le destinataire premier de l'action favorable de ces institutions quand elles jouent pleinement leur rôle et ne subissent pas les entraves des pouvoirs.

Mais sommes-nous en face d'instruments de démocratie ou de simples structures formelles dont le but serait de rassurer à l'extérieur? Avons-nous à faire à des coquilles vides, ronflantes sur le papier mais incapables de toute action véritablement indépendante à la longue? S'est-il agi de simplement cocher des cases pour faire comme il est dit dans le manuel ou bien ces conseils répondent-ils à un véritable besoin de conforter l'Etat de droit, selon l'entendement du bon sens du Congolais lambda ?

Le Conseil national du Dialogue est une institution à vocation pérenne, nous dit son Secrétaire permanent, Martin Mbéri (voir interview en page 5). *«Un vieux de la vieille»*, comme on dirait trivialement. Le renouveau passe-t-il par la régénérescence (reclassement?) de la vieille classe politique? Faire du neuf avec du vieux, nous dit la Bible, n'est pas la garantie du mieux. Mais la question ne porte pas sur l'âge des animateurs de ces structures, ni sur le fait de savoir s'il s'agit de «caser» des amis.

Il s'agit de créer les conditions d'animation de telles structures, qui passent par une vision inclusive de la vie de la Nation. Tant qu'un tel esprit n'existera pas, les dialogues convoqués seront des coups de grattoir sans réelle portée. Il faudrait d'abord y convier Ntumi, pour venir dire à la Nation ce que lui a rapporté son activisme meurtrier dans le Pool, et qui aurait profité à la Nation. Tant qu'un homme comme lui sera laissé loin de tout, ce sera comme de le féliciter d'avoir pris toute une région en otage. Pour rien.

Autrement dit: il nous faut apprendre à analyser tous les aspects de la vie nationale qui grippent. Cela suppose une sincérité vraie et la volonté tout aussi vraie d'aller à l'apaisement. A la tranquillité des esprits, qui ne serait pas qu'un slogan cette fois. Il nous faut sortir des postures et entrer véritablement dans l'adhésion à tout ce que le pays veut faire de bon. C'est un vœu, mais tant qu'on ne commencera pas par-là, les Conseils les plus beaux ne seront jamais que des formes *«pour faire bien».*

Albert S. MIANZOUKOUTA

DESCENTE PARLEMENTAIRE SUR FOND «D'INJURES PUBLIQUES»

La diaspora de Mossendjo à Pointe-Noire réagit

Du 16 au 19 juillet 2019, les députés François Ndouna (arrond.1) et Yves Tsoumou (arrond.2) ont, depuis leur élection à l'hémicycle en juillet 2017, effectué leur première descente parlementaire dans la Commune de Mossendjo, département du Niari.

Yves Tsoumou

François Ndouna

Mus par les désirs de faire du mal et/ou de nuire à autrui, voulant une fois de plus enfumer les cerveaux d'une population déjà désabusée par des pratiques macabres et obscures de certaines personnes, les deux députés ont servi à la population, parcourant les dix quartiers de Mossendjo, une véritable pièce de théâtre avec pour seul thème, les injures publiques contre certains de leurs frères de la localité.

Le rôle du député consiste à rassembler les doléances des populations et les soumettre au Gouvernement. En plus le député doit donner à ses mandants des informations ou explications sur les questions d'actualité et d'intérêt national, tels que: le PND, le PDSS, la loi des finances, la décentralisation, la récession économique, l'accord conclu entre le Congo et le FMI, les conclusions sur le cinquième "Forum sur investir en Afrique" que venait d'abriter le Congo, la construction du chemin de fer Mayoko-Madingou Kayes, la construction du barrage de Mourahala, la reprise des activités d'exploitation des mines de fer dans la contrée de Mossendjo, l'instabilité constatée au sein du Conseil municipal, le manque de budget de la Commune, etc.

Nos députés de Mossendjo ont, au cours de cette descente, mieux cette dégringolade, ou cette rigolade parlementaire, gratifié, pendant trois jours, la population d'un sketch très hilarant et rébarbatif dominé par un carnaval aux allures ostentatoires, une parade de voitures, un folklore des chants et des danses, une messe de requiem sous fond d'injures publiques, de diffamation, de calomnie.

L'ignorance totale du règlement intérieur de l'Assemblée nationale par nos deux députés, emmène ces derniers à imaginer qu'ils disposent d'un "pouvoir", pour injurier, parler, mentir, et de faire taire les citoyens qui demandent la parole au cours des réunions. Face à ce théâtre, l'opinion locale s'est interrogée sur les capacités élémentaires de ces deux citoyens, pour remplir la mission de député.

La population de Mossendjo, habituée aux échanges contradictoires, exige que ces députés n'aillent pas à l'Assemblée pour somnoler; mais qu'ils participent pleinement au débat national, notamment sur les questions qui ont trait aux intérêts de leurs circonscriptions.

La Commune de Mossendjo, qui n'a donc pas besoin d'un pharaon au bord de la rivière Itsibou, souhaite que tous ses filles et fils dans la diversité, la contradiction d'idées, participent ensemble au développement local.

Ainsi nul ne sera pris pour cible, sous prétexte qu'on ne partagerait pas les mêmes convictions politiques que les deux honorables. Par conséquent, les cadres de notre localité ne méritent pas d'être vilipendés par ces deux députés.

Lamyr Nguele, Emmanuel Boungouandza et autres, doivent être respectés par nous, quelque soit l'obédience politique de chacun, s'il vous plait. Car, même si l'on a du mal à accepter la gazelle, il ne faut pas méconnaître que la gazelle court plus vite que nous, dixit un proverbe de chez nous !

Si la fortune peut être la résultante d'un concours de circonstances hasardeuses, la connaissance et le savoir ne le seront jamais. D'où la nécessité de les respecter tous.

La diaspora de Mossendjo à Pointe-Noire

SOCIETE CIVILE

Les acteurs se professionnalisent dans le domaine de la dette publique

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet suivi-évaluation de la dette publique du Congo (PROSEDEPCO), le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD), s'appuyant sur le groupe de travail Plateforme Dette et Développement (PF2D), a organisé du 19 au vendredi 20 septembre 2019 à Brazzaville, une formation des formateurs en suivi citoyen des investissements issus de la dette. Les travaux ont été ouverts par Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances, en présence de Samuel Nsikabaka, coordonnateur de CCOD.

Henri Loundou et Samuel Nsikabaka

Professionnaliser les acteurs de la société civile dans le domaine de la dette, mais aussi s'approprier les résultats de l'étude diagnostique sur la dette publique du Congo et surtout faire le plaidoyer en faveur de la soutenabilité de cette dette en étaient les objectifs.

La formation a réuni cinquante participants de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Makoua et Ouesso. Plusieurs thèmes ont été développés au cours de ces conférences dont la modération a été assurée par le Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza, économiste, et le Dr Josué Ndamba, membre de la fondation Niosi.

Tous ces exposés ont permis aux représentants de la société civile de comprendre les outils les mieux adaptés au suivi citoyen de la dette et de maîtriser les axes de plaidoyer en faveur de la soutenabilité de la dette du Congo. Après les échanges, les participants ont mis en place un cadre de concertation entre organisations de la société civile pour le suivi de l'exécution de l'accord-programme signé entre le Congo et le FMI.

Samuel Nsikabaka a dégagé la place de la société civile pour la bonne marche des affaires publiques. *«Elle est plus proche des populations à la base à travers leurs actions de terrain. Elle est de ce fait considérée comme auxiliaire des pouvoirs publics avec lesquels elle travaille en collaboration. Cette société civile a trois principales fonctions, à savoir: influencer les décisions prises concernant les politiques, informer, sensibiliser et rendre compte à la population et enfin contribuer à l'instauration d'un Etat de droit. Pour y parvenir, elle doit se construire et se professionnaliser»*, a-t-il déclaré.

Ouvrant les travaux, Henri Loundou a souligné l'implication de la société civile aux questions de la dette pour une bonne transparence: *«Le Congo vient de bénéficier des faveurs de la communauté internationale, lesquelles se sont traduites par la négociation avec succès: du rééchelonnement de sa dette vis-à-vis de la Chine; de la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international, le 11 juillet dernier, sans oublier l'organisation récente d'un forum sur le thème: Investir en Afrique».*

Il a rappelé aux panélistes, à la société civile et aux acteurs concernés directement par les questions de la dette du Congo, que leur implication est fortement attendue, *«afin de continuer à améliorer la crédibilité de notre pays vis-à-vis des partenaires extérieurs, dont les apports multiformes sont essentiels dans le processus de relance de notre économie et de maîtrise de la gestion de la dette. C'est dans cette optique qu'ensemble, nous allons contribuer à la résolution des inquiétudes récurrentes sur la gouvernance de nos finances publiques, la surveillance du secteur financier, le climat des affaires, la lutte contre le blanchiment des capitaux et la lutte contre la corruption»,* a-t-il affirmé.

Philippe BANZ

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Nicéphore Fylla Saint-Eudes annonce de profondes réformes

«Enseignement technique, professionnel et la formation qualifiante: bilan et perspectives». Tel est le thème de la 22e session ordinaire du Conseil national de l'Enseignement technique, tenue du 19 au 21 septembre dernier, à l'auditorium de l'école paramédicale et médico-sociale de Brazzaville, sous le patronage d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. En présence de Mme Destinée Hermella Doukaga, de la Jeunesse et de l'éducation civique, et de partenaires sociaux.

Le Conseil devrait normalement se réunir deux fois en session ordinaire. Compte tenu des difficultés conjoncturelles que connaît le pays, cette logique n'est plus respectée, a expliqué Christophe Lia, directeur général de l'Enseignement professionnel, en sa qualité de permanent du conseil.

Il a présenté un tableau peu glorieux de l'état des écoles relevant de ce sous-secteur, du chômage des jeunes, de l'insuffisance des plateaux techniques, des résultats peu probants aux examens d'Etat, puis de l'insuffisance des enseignants de qualité.

Les participants ont eu droit à quatre exposés: «Le bilan des activités des directions générales et de l'inspection générale»; «Le point sur la campagne des examens et concours, techniques et professionnels, session de juin 2019»; «Enseignement technique, professionnel et formation qualifiante: bilan et perspectives». Cet exposé a été subdivisé en quatre sous-thèmes. Parmi lesquels, «le point de vue de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) sur la dynamique partenariale et sur les contributions des parents d'élèves au fonctionnement de l'école».

Dans son exposé, Christian Grégoire Epouma a appelé à une gestion saine des fonds issus des contributions des parents d'élèves dans le seul intérêt de l'école. Les participants ont par ailleurs adopté une recommandation sur la vulgarisation et la mise en œuvre à tous les niveaux du sous-secteur de l'enseignement technique professionnel et de la formation qualifiante de l'accord-cadre de partenariat relatif à la contribution des parents d'élèves au fonctionnement de l'école ainsi que le protocole d'accord portant financement alternatif des établissements scolaires signés le 29 décembre 2018 entre le Gouvernement et l'APPEC.

Dans son allocution, le ministre Fylla a exhorté les conseillers à traiter le thème de la session sans complaisance, avec réalisme et sans démagogie, dans le seul intérêt de rendre performant le sous-secteur éducatif afin de contribuer fortement au développement du capital humain.

Il a annoncé de profonds réformes qui impacteront le sous-secteur. Ces réformes concernent entre autres: l'inspection générale de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi qui constitue le grand du système, afin qu'elle accomplisse efficacement ses missions en s'assurant que les apprenants répondent aux attentes du secteur productif; le développement du partenariat avec le secteur privé.

A ce sujet, le ministre Fylla a rappelé au monde privé que dans le cadre des accords avec le FMI, un nouveau système d'accréditation et de certification devra dorénavant être pris en compte pour évaluer la capacité des établissements privés; l'élaboration d'un système de communication institutionnelle.

Pascal AZAD DOKO

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
195 bis, rue Vindza-Plateau des 15 ans
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
Brazzaville-République du Congo
Tél.: Fixe: 05 516 70 79//06 605 32 71
Portable: 06 662 43 35//05 576 54 67
Boîte Postale: 14745
E-mail: etudepongui2@gmail.com

ORION CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
398, rue Djouari, Plateau des 15 ans-Moungali
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG/BZV/RCCM/14-B-4944

CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE DANS LE RESSORT DE POINTE-NOIRE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant de la société «ORION CONGO» SARL U au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA, dont le siège social est sis à Brazzaville-Congo, 398, rue Djouari, Plateau des 15 ans Moungali, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/14-B-4944 du six mars deux mil quatorze, tenu en date à Brazzaville du cinq septembre deux mil dix-neuf, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le douze septembre deux mille dix-neuf, enregistre à Brazzaville, à la recette des Impôtts de Bacongo, sous le Folio 162/4 numéro 1336, l'associé unique Gérant a décidé de la création d'un établissement secondaire dans le ressort de Pointe-Noire, sous la dénomination de: «ORION CONGO», ayant pour objet:

***L'exploration pétrolière;**
***L'exploitation pétrolière;**
***La prise de participation dans tous titres pétroliers.**

Siège social: Le siège social de l'établissement est fixé à Pointe-Noire (Congo), Immeuble «Le Tchilassi», angle rues Massabi et Kouanga Makosso, quartier du Port, Boîte Postale: 5954.

Dépôt légal: Deux actes de ladite décision ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le seize septembre deux mil dix-neuf, sous le numéro 19 DA 1211 et l'Etablissement secondaire a été immatriculé sous le numéro: CG/PNR/19 B 366.

Pour insertion et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

REMERCIEMENTS

(Assistance funérailles Veuve KIMINOU née Monique MOUSSAYANDI)

Les enfants Régine MINOU, Jean Bruno KIMINOU, Aristide KIMINOU, Yves Sylvère KIMINOU, Mathias TCHIMBIDIMA et la famille, expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, les ont assistés lors du décès, le 24 août 2019 à Brazzaville, de leur fille, sœur, mère, tante, et grand-mère, veuve KIMINOU née Monique MOUSSAYANDI, inhumée le 10 septembre 2019 au cimetière privée "Ma Campagne", à Kinsoundi, Brazzaville.

Que son âme repose en paix!

IN MEMORIAM

Maman Léonie LEBANITOU «Memé Leo»

(27 Septembre 2018 - 27 Septembre 2019)

Le temps qui passe ne peut effacer le souvenir et la douleur de la disparition d'une et unique marraine.

En effet, un an déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, Maman Léonie LEBANITOU «Memé Leo».

En ce triste anniversaire, maman Joséphine MFOUMOU, agent de la Procure Diocésaine de Brazzaville, Secrétaire Générale Adjointe du Bureau Exécutif Diocésain de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit de Brazzaville, invite tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée, d'être en union de prière avec elle, pour demander au Tout-Puissant de lui accorder le repos éternel.

Tout en sollicitant la miséricorde du Seigneur, notre Dieu, que son âme repose en paix!

Mémé Leo, nous ne t'oublierons jamais!

SECRETAIRE PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DU DIALOGUE

Mbéri Martin lance le processus constitutionnel du dialogue national sans exclusive

Le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Mbéri Martin, a justifié le lancement de ce processus. *«Face aux turpitudes de la politique, face aux attentes légitimes du peuple congolais, face au contexte d'un monde de plus en plus exigeant, seuls la concertation et le dialogue permettront à notre pays de ne pas accumuler de retard et de se doter d'un idéal collectif susceptible de raffermir notre unité, de gommer les disparités, de renouer avec l'excellence, de stabiliser nos Institutions et de creuser le sillon d'un développement durable et favorable à tous».* Interview.

Mbéri Martin

C'est dire que face aux turpitudes de la politique, face aux attentes légitimes du peuple congolais, face au contexte d'un monde de plus en plus exigeant, seuls la concertation et le dialogue permettront à notre pays de ne pas accumuler de retard et de se doter d'un idéal collectif susceptible de raffermir notre unité, de gommer les disparités, de renouer avec l'excellence, de stabiliser nos Institutions et de creuser le sillon d'un développement durable et favorable à tous.

**Monsieur le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes actuellement dans la perspective d'un dialogue national sans exclusive au Congo?*

**Permettez-moi de vous remercier de l'opportunité que vous nous donnez de nous exprimer dans les colonnes de votre prestigieux journal. Cela manifeste l'intérêt que vous portez à l'action du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue. Pour revenir plus précisément à votre question, il est bon de rappeler que le Conseil national du dialogue a été institué par les articles 227, 228 et 229 de la Constitution du 25 Octobre 2015, rendant ainsi formel et constitutionnel, c'est-à-dire obligatoire pour ne pas dire incontournable, la pratique du dialogue dans la vie collective de notre pays. Du 9 au 11 juillet 2019 dans l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, il a été organisé avec l'appui des organes spécialisés des Nations Unies le lancement officiel des activités du secrétariat permanent du Conseil National du dialogue. Depuis ce lancement, le secrétariat permanent se penche sur la question du dialogue au Congo. Nous y reviendrons.

**Pourquoi le dialogue serait-il obligatoire ou incontournable dans la vie politique nationale?*

**Nous devrions nous féliciter collectivement de ce que la situation générale de la politique nationale depuis les indépendances jusqu'à ce jour bénéficie de la pratique du dialogue que nous héritons de notre culture profonde à travers ce qui peut être appelé la diplomatie coutumière. En vérité, dans nos traditions des pays Kongo, des pays Ngala, des pays Téké, des pays Maka ou encore des pays Oubanguiens, les problèmes même les plus graves, trouvaient toujours leurs solutions au Mbongui, au Kandza, au Mbalà An Yien ou encore au Mbalé. Nous avons transféré ce mécanisme dans la vie politique nationale, notamment pendant le conflit entre Fulbert Youlou et Jacques Opangault en 1958 ou pendant la Conférence nationale souveraine de 1991 ou encore après la guerre civile et fratricide de juin à octobre 1997. C'est la pratique du dialogue qui nous a éloignés des pires travers. Mais toute cette démarche a été jusque-là informelle, donc non contraignante. Or la Constitution du 25 octobre 2015 nous oblige à pratiquer le dialogue et à en faire le point de départ et le point d'arrivée de la politique à travers le Conseil national du dialogue. Le dialogue devient ainsi une exigence constitutionnelle.

**Peut-on dire alors que le Conseil national du dialogue est désormais l'alpha et l'oméga de la vie politique et de la vie collective dans notre pays ?*

**Pour le comprendre, il faut se référer aux missions assignées au Conseil national du dialogue par la Constitution qui dit qu'il (le CND) est chargé de conduire de manière permanente une action de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la nation. Entendu que la concertation demande de s'entendre pour agir ensemble, que l'apaisement exige de ramener la paix quand elle serait perturbée ou en voie de l'être et que le consensus impose d'aboutir à un accord le cas échéant.

Tout ceci devant se faire sous le sceau et l'exigence de la loi, nous en déduisons que c'est dans ces concepts (concertation, apaisement et consensus) que réside l'originalité que les forces vives de la nation, c'est-à-dire les acteurs politiques, la société civile, la couche estudiantine, les femmes, les notabilités, les membres des sociétés philosophiques et les gouvernants devaient s'approprier sans a priori, sans préalable et sans condition pour effectuer le passage du texte constitutif à un mode de vie politique. Comprendre cette approche à notre avis, c'est s'attribuer une ascèse politique indispensable à la résolution des conflits qui minent depuis toujours les équilibres entre les gouvernants et les populations dans notre pays.

**Quel est le mécanisme qui conduit à l'organisation d'un dialogue selon les dispositions de la Constitution?*

**Il faut savoir que le Conseil national du dialogue a pour organe délibératif l'assemblée générale qui n'est convoquée que par le président de la République. Entre deux assemblées générales, les missions du Conseil national du dialogue que nous avons déjà évoquées, sont menées par un secrétariat permanent, organe représentatif du Conseil national du dialogue, et dirigé par un secrétaire permanent. Le secrétariat permanent est ainsi chargé de conduire au quotidien l'action de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la nation. Courant cette mission, il identifie les questions majeures qui préoccupent lesdites forces vives de la nation et en dresse une liste exhaustive dans un rapport de travail qu'il adresse au Président de la République, chef de l'Etat. C'est alors que le président de la République tire de ce rapport les points qui constitueront les axes de réflexion d'une assemblée générale qu'il convoque au préalable.

**Avez-vous déjà identifié les points dont vous parlez ?*

**Puisque vous suivez l'actualité de notre pays, vous savez donc que les 9, 10 et 11 juillet 2019, le secrétariat permanent du Conseil national du dialogue a organisé le lancement officiel de ses activités sous le haut patronage de monsieur le Premier ministre, chef du Gouvernement et en présence des représentants de la communauté Internationale.

C'est d'ailleurs ici l'occasion de remercier très vivement le Gouvernement de la République et la communauté Internationale qui ont, chacun à sa manière, contribué à la réussite de cette activité à l'issue de laquelle un plan de travail a été adopté; ce plan se décline en quatre phases. La première phase qui ira d'octobre à décembre 2019 sera menée par la cellule de communication près le secrétaire permanent pour établir des contacts liminaires avec les responsables des forces vives de la nation, afin de recueillir les impressions, préoccupations et propositions et de mettre en place un cadre de réflexion. La seconde phase qui ira de janvier à février 2020 ouvrira un espace d'échanges entre le secrétariat permanent et les forces vives de la nation à travers le cadre de réflexion préalablement mis en place par la cellule de communication. La troisième phase qui aura lieu au mois de mars 2020, sera consacrée aux contacts avec la diaspora congolaise. La quatrième phase qui s'étalera d'avril à mai 2020 sera consacrée aux échanges entre le secrétariat permanent et les forces vives de la nation des départements à l'intérieur du pays. Au mois de juin 2020, nous comptons élaborer un rapport synthèse des différentes préoccupations, impressions et propositions recueillies pendant toutes ces rencontres. Ce rapport sera présenté à la haute attention de Monsieur le Président de la République pour exploitation et décision.

**Comment comptez-vous financer tout ce travail?*

**Nous vous avons dit au départ que le Conseil national du dialogue est une Institution de la République à laquelle il a été assigné des missions précises. Un décret présidentiel a nommé le secrétaire permanent. Un arrêté ministériel a nommé les deux secrétaires membres du secrétariat permanent.

**Comment la République n'envisagerait-elle pas de financer l'action d'une telle Institution?*

**Par ailleurs, nous avons remercié ci-dessus la communauté Internationale pour son apport significatif dans la réalisation du lancement officiel des activités du Secrétariat permanent du Conseil national du dialogue. Nous sommes convaincus que face à l'intérêt que représente le Conseil national du dialogue dans la prévention des conflits politiques dans notre pays, cette même communauté Internationale avec laquelle nous sommes toujours en contact ne ménagera aucun effort pour nous accompagner dans nos missions au regard de la conjoncture actuelle de notre pays.

**Pour conclure monsieur le secrétaire permanent, quelle est votre invite ?*

**En 60 ans d'indépendance, l'Institution d'un Conseil national du dialogue par la Constitution a été, selon nous, l'acte fondateur majeur de la République en dehors de l'accession de notre territoire à la souveraineté nationale.

C'est dire que face aux turpitudes de la politique, face aux attentes légitimes du peuple congolais, face au contexte d'un monde de plus en plus exigeant, seule la concertation et le dialogue permettront à notre pays de ne pas accumuler de retard et de se doter d'un idéal collectif susceptible de raffermir notre unité, de gommer les disparités, de renouer avec l'excellence, de stabiliser nos Institutions et de creuser le sillon d'un développement durable et favorable à tous.

Propos recueillis par
Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

L'entretien des cours d'eau du Congo pour les voies navigables

Un accord sur le développement d'une société d'entretien des voies navigables au Congo a été signé à Brazzaville, en marge du forum «Investir en Afrique» tenu du 10 au 12 septembre 2019. Cette future société dénommée China Trading Environnent Protection Holding Limited aura pour mission de restaurer la navigation sur les cours d'eau du Bassin du Congo toute l'année par l'entretien, le dragage et le balisage des voies navigables. Actuellement, tous les cours d'eau du Congo sont touchés par un ensablement criard.

Appel à la responsabilité des journalistes dans la période hors campagne

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a réuni au ministère de la Justice le 19 septembre dernier, les responsables des médias publics et privés, pour attirer leur attention sur la couverture des activités dans la période hors campagne. Certains acteurs politiques ont tendance depuis un certain temps à mener une espèce de campagne électorale déguisée dans les principales villes du Congo, selon le constat. Le président du Conseil a rappelé aux journalistes qu'ils ont un rôle à jouer dans la consolidation de la démocratie dans un Etat de droit.

Promouvoir le travail des professionnels de l'industrie musicale

La deuxième édition consacrée à l'économie des musiques actuelles en Afrique, dénommée « African Music Forum », s'est déroulée à Brazzaville du 17 au 18 septembre dernier. Cette édition a eu pour objectif de permettre aux professionnels de l'industrie musicale de promouvoir leur travail. 17 artistes ont fait des prestations devant les directeurs des maisons de production internationales. Le but a été de démontrer leurs talents afin d'arracher un contrat.

Les hommes d'affaires d'Afrique centrale confrontés aux difficultés de transfert de fonds

L'Union des patronats d'Afrique centrale (UNIPACE) a tenu une session ordinaire à Brazzaville, le 24 septembre 2019, pour évoquer les difficultés auxquelles sont confrontées les opérateurs économiques de la sous-région, notamment le transfert des devises. L'UNIPACE a proposé un plan d'urgence économique de la zone Cemac 2019-2022 en suggérant un aménagement pour faciliter leurs opérations. Plusieurs recommandations ont été prises, parmi lesquelles le renforcement de la production de l'UNIPACE en tant que représentante du secteur privé communautaire de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et des institutions à caractère économique, financier et social ; la veille sur les performances économiques de la zone, le commerce intra – communautaire, etc….

Route nationale n°2: un triste sort entre Massa et Ingah!

La pluie qui s'est abattue la nuit du vendredi 13 au samedi 14 septembre 2019 est venue montrer qu'il y a encore beaucoup d'effort à faire dans la réhabilitation du réseau routier national. Lacs et marres d'eau donnent du fil à retordre aux chauffeurs qui empruntent, par exemple, le tronçon de route Massa-Ingah, sur la Nationale n°2, où le goudron a disparu pour faire place aux nids de poule. Il y en a des dizaines sur ce tronçon. Il n'y a plus qu'une piste boueuse où s'enlisent les véhicules. C'est au prix de mille et une prouesses que certains véhicules franchissent ces bourbiers. Or les pluies, précoces, ne font que commencer!

Encore un mort dans le Djoué à Brazzaville

Un désespéré s'est jeté dans le Djoué le matin du mercredi 25 septembre. Plusieurs passants ont assisté impuissants au drame. A cet endroit de la rivière, quelques mètres avant de se jeter dans le fleuve Congo, le Djoué est impétueux et infranchissable!

Une baleinière surchargée coule dans le fleuve Congo

Une baleinière a coulé sur le fleuve Congo, mais sur la rive gauche, celle de la République Démocratique du Congo le 15 septembre dernier. On a enregistré une trentaine de disparus et soixante-seize rescapés. La baleinière, surchargée, naviguait pour atteindre Kinshasa. Lorsqu'elle a coulé, on n'a pu secourir rapidement les voyageurs qui se noyaient. Des rescapés se seraient retrouvés sur la rive droite, du Congo-Brazzaville.

PARCELLES A VENDRE
- A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya
- Au quartier La Glacière, vers le PSP
Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

CANAL + CONGO

Œuvrer pour l'accès des couches sociales à la télévision satellitaire

Par l'entremise des responsables de la commercialisation de la société, Canal+ Congo a animé, lundi 23 septembre 2019 à Brazzaville, un point de presse au cours duquel a été mis en lumière le programme qu'elle exécutera en faveur des populations congolaises dans leur diversité. Le point de presse a été présidé par Leger Dira Ossombi, responsable de la communication chez Cana+ Congo.

Les conférenciers

Cinq points constituant le programme à dérouler ont développés. Entre autres, les meilleurs championnats internationaux (la League1 française, la Série A italienne, la Liga espagnole, le Championnat d'Angleterre, etc.), la League européenne des champions. L'émission Fort Boyard Afrique tournée en France, qui a réuni plusieurs personnalités africaines du domaine artistique, musical, cinématographique et de la comédie dont le congolais Weilfar Kaya. A cela il faut ajouter des offres telles: la rentrée généreuse, et les nouvelles innovations apportées sur la semaine généreuse.

Les journalistes

Parlant des championnats, le communicateur de Canal+ Congo a indiqué que tous les adeptes du football peuvent s'estimer heureux du fait que «tous les championnats les plus en vue, sont disponibles sur les bouquets Canal+». «Fantastique!», a-t-il lancé, la Série A italienne est offerte dès la formule évasion, alors que tous les autres championnats ne sont suivis qu'à partir de la formule évasion+. En ce qui concerne la participation du comédien Weilfar Kaya au tournage de l'émission Fort Boyard à la Rochelle en France, Canal+ estime qu'elle ne cherche pas que du profit, elle est aussi une entreprise citoyenne qui s'emploie à aider à l'insertion et à l'épanouissement des habitants des pays où elle exerce. Pour conforter cette thèse, Canal+ Congo a lancé la rentrée généreuse. C'est un concept promotionnel que Canal+ a mis en place pour pouvoir baisser le prix du décodeur afin de permettre à la majorité des Congolais de s'abonner à moindre coût et bénéficier du meilleur de la télévision satellitaire. C'est ainsi qu'à l'occasion de la rentrée scolaire 2019-2020, du 23 septembre au 6 octobre 2019, le décodeur haute définition (HD) est vendu à 5000 FCFA à partir de la formule évasion au lieu de 11000 FCFA. Donc, avec 16000 FCFA, le nouvel abonné dispose d'un kit complet Canal+. Cette promotion concerne aussi les anciens abonnés. Tous les décodeurs en migration (anciens décodeurs) peuvent être échangés moyennant 5000 FCFA au lieu de 10000 FCFA pour pouvoir avoir accès aux images HD. Et ce décodeur en migration, est accessible dès la formule de 5500 FCFA (formule Access). Le service+ de par son expertise à installer les paraboles des abonnés ne demande que 6500 FCFA. Il est gratuitement offert à ceux ayant souscrit l'abonnement à partir de la formule évasion+.

Toujours dans le souci de satisfaire ses abonnées, Canal+ Congo offre la semaine généreuse. Pendant trois, chaque fois qu'un nouvel abonné souscrit son abonnement (réabonnement) avant la coupure des images, bénéficie, de la formule supérieure pendant 14 jours, au lieu de 7 précédemment. Les élèves aussi y trouveront leur compte.

Le point de presse a connu la participation de: Antoine Grethen, directeur des ventes, Boris Agbley, responsable réabonnement de Canal+ Congo, et du comédien congolais Weilfar Kaya qui a, d'ailleurs, récemment pris part au tournage de l'émission Fort Boyard Afrique (un film documentaire, un jeu dénommé chasse aux trésors).

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

Comment changer nos habitudes et contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

STATISTIQUES

Doter le Congo d'indicateurs fiables et à jour

Former un nombre conséquent de cadres congolais évoluant dans les organes de production des statistiques publiques, de directions des études et de planification à la production des statistiques relatives à l'analyse de la conjoncture économique à la gouvernance des ressources naturelles. Tel a été l'objectif de l'atelier de formation sur les indicateurs conjoncturels du 23 au 27 septembre 2019 à Brazzaville organisé par l'Institut national de la statistiques (INS).

Gabriel Batsanga et Gregory Legof

Le Gouvernement congolais se dit désireux d'améliorer les capacités nationales en matière de production statistique. Pour ce faire, il procède depuis 2016 à la réorganisation du système statistique national (SSN), ce qui a abouti, le 5 octobre 2018, à la promulgation de la loi n°36-2018 sur la statistique officielle et la loi n°35-2018 portant création de l'INS. Ouvrant les travaux de l'atelier de formation, Gabriel Batsanga, directeur de l'Institut national de la statistique (INS) a relevé que la rencontre s'inscrit dans une démarche amorcée depuis le 10 janvier 2019 par la ministre du Plan, qui adressa une correspondance au département des statistiques du Fonds monétaire international (FMI) dans le but d'obtenir une évaluation du système statistique national et une formation des cadres du système statistique national sur les indicateurs conjoncturels. Pour le directeur de l'INS, le système statistique national doit être doté des indicateurs fiables et à jour.

Gregory Legof, expert au département des statistiques du FMI et formateur, a souligné que les indicateurs consistent à définir et à tester les données mensuelles pour évaluer l'activité économique aux fins d'une formulation des politiques économiques et leurs évaluations. Il s'agit de collecter les données qui existent, comme la consommation d'électricité, les ventes qui sont déclarées en taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Le but est d'avoir des données tous les mois ou tous les trimestres.

Photo de famille

Plusieurs thèmes ont été développés parmi lesquels: le concept d'activité et sa place dans le système de comptabilité nationale; les sources de données et méthodes de compilation pour l'indicateur de haute fréquence (IHF), d'activités économique; évaluation et sélection des séries de composants, etc… Ces thèmes ont permis aux séminaristes de se familiariser avec les concepts, classifications et nomenclatures de base, les différentes sources de données, la périodicité de publication, les outils et méthodologies de collecte et d'analyse des données, les normes de qualité à respecter, les principaux indicateurs de haute fréquence, la publication et la diffusion des résultats.

Les différents diagnostics du système statistique national (SSN) du Congo réalisés par plusieurs entités tant nationales qu'internationales, ont mis en exergue des faiblesses au niveau institutionnel, du capital humain et des équipements. Les faiblesses ainsi décelées constituent des obstacles majeurs pour la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques de développement ainsi que pour la gestion et la participation des partenaires au développement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

AZUR CONGO

Reprise des activités et lancement de nouveaux services innovants

Après une période d'inactivité due à la réhabilitation de son réseau de télécommunication à travers un audit rendu possible grâce à l'expertise des techniciens Canadiens, la société citoyenne, fièrement congolaise, troisième opérateur de téléphonie mobile au Congo AZUR, est de retour sur le marché avec dans sa gibecière une gamme de produits. C'est dans une ambiance de joie que les agents de cette société se sont rassemblés vendredi 20 septembre 2019, autour de leur président directeur général, Jean Bruno Obambi, pour une conférence de presse avec les journalistes. L'objectif visait à remercier les experts Canadiens venus faire l'audit du réseau de télécommunication pour que la société AZUR Congo reprenne ses activités. Par la même occasion, procéder au lancement de nouveaux produits et services innovants.

Jean Bruno Obambi

Le réseau que les populations congolaises aiment tant est de retour; elles peuvent réactiver leur Sim gratuitement sur présentation de la pièce d'identité, a dit Jean Bruno Obambi,. AZUR fièrement congolais a un nouveau slogan: TOZA Présent. «La société AZUR Congo a traversé des moments difficiles de financement et revient sur le marché avec de nouveaux produits et services innovants. Premièrement, Géant bonus 10x plus. Il suffit de recharger 200Francs Cfa, vous avez 2000F de bonus illimité; 500 Francs Cfa, 5000F de bonus illimité. Deuxièmement, Biso famille: Pour les fonctionnaires en activité, prévoir cinq personnes par famille, soit cinq numéros pour communiquer gratuitement. Troisièmement, AZUR Lisalisi, pour les retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). A cela s'ajoute l'internet illimité. Ceci, pour contribuer à améliorer le revenu des ménages des Congolais et participer au développement économique de notre pays», a-t-il précisé.

Le rétablissement du réseau de la société AZUR Congo, a indiqué Jean Bruno Obambi, est le fruit du partenariat avec l'opérateur GSM de la société Télécom solution du Canada. «Les travaux ont consisté à faire l'audit, déceler les failles et faiblesses du réseau pendant trois mois dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Les autres localités du pays seront reconnectées avant la fin de cette année. Tout ceci, sera rendu possible lorsque les populations reviendront à leur réseau fièrement congolais, le réseau du peuple pour bénéficier des services gratuitement. Enfin, AZUR Congo, entend conclure un partenariat avec une banque de la place pour mener les opérations de Mobile Money», a-t-il souligné.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

LE SIGNAL DE LA SOCIÉTÉ AZUR CONGO VERS MTN ET AIRTEL NE PASSE PLUS

Le PDG Jean-Bruno Obambi dénonce un complot!

Depuis quelques jours, il n'est plus possible pour les abonnés de la société de téléphonie mobile Azur Congo de joindre ceux de MTN et Airtel. Et pour cause: selon une injonction de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), le signal de cette société de droit congolais vers ses concurrentes a été coupé. Le mercredi 25 septembre dernier, Jean-Bruno Obambi, Président directeur général d'Azur Congo, a animé une conférence de presse, pour fustiger cette décision de l'ARPCE qu'il qualifie d'«illégale» et de complot contre sa société.

Pendant la conférence de presse

Entouré de MM. William Tati (directeur technique), Claude Gnitou (directeur financier par intérim) et Fredriche Mouyabi (chef du département commercial), Jean-Bruno Obambi a justifié la décision de couper le signal d'Azur Congo par le succès récolté par l'opération «Biso famille», lancée il y a quelques jours, et qui permet aux abonnés de cette société de communiquer gratuitement entre eux.

«Je voudrais, ici, dénoncer la difficulté que nous avons aujourd'hui où nous avons remarqué que les appels d'Azur vers les autres réseaux ne passent plus. Après avoir investigué, on se rend compte que le régulateur aurait écrit à ces deux sociétés (Ndlr: MTN et Airtel) pour bloquer notre signal. Donc, le signal est interrompu entre nous et nos deux concurrents. Ce que nous comprenons par-là, c'est que l'opération que nous avons lancée pour permettre aux Congolais et aux familles de s'appeler gratuitement a gêné les uns et les autres. Nos concurrents se sont entendus sûrement avec le régulateur pour nous bloquer. Alors, nous sommes partis vers le régulateur pour avoir des informations, on nous dit que seul M. Yves Castanou, le régulateur, peut donner des explications. On est reparti vers les opérateurs, j'ai eu les directeurs généraux d'Airtel et de MTN, qui m'ont confirmé qu'ils ont reçu injonction du régulateur d'interrompre le signal. Ce que nous dénonçons ici, c'est que c'est inacceptable. Ils disent que le régulateur le fait parce que nous lui devons. Mais comme vous le savez, quand on vous doit, il y a des procédures pour recouvrer votre argent. Ce n'est pas en entrant en complicité avec les concurrents que vous allez pouvoir recouvrer vos fonds. Donc, nous pensant que c'est une complicité entre régulateur et nos concurrents, pour anéantir les efforts qu'Azur est en train de faire pour relancer notre réseau», a dit, dans son mot liminaire, le PDG d'Azur Congo.

Pour faire face à cette coupure de signal, Jean-Bruno Obambi appelle la population congolaise à «se réveiller» pour éviter qu'Azur Congo ne mette la clé sous le paillasson. «La meilleure façon de réagir, c'est de venir prendre votre SIM, communiquez maintenant avec le réseau Azur, c'est gratuit, pour toutes les familles, c'est gratuit pour tout le monde, et je l'assume. On va finir par communiquer seulement entre nous, à travers notre opérateur national, qui est Azur (…) Nous pensons que nous ne devons pas baisser les bras, on doit toujours combattre. Et je demande à la population de réagir et de dénoncer cela.

Ne vous résignez pas, le réseau est là, vous pouvez communiquer entre vous et vous n'avez même pas besoin de payer. Venez nombreux, reprenez vos SIM et on va communiquer, on va travailler ensemble, on va se soutenir. C'est ça la solidarité du Congo», a lancé le PDG d'Azur Congo.

A la question de savoir si Azur Congo n'engage pas un bras de fer avec l'ARPCE, Jean-Bruno Obambi a répondu: «Nous n'engageons pas un bras de fer avec le régulateur. Nous protestons, simplement, et nous prenons le peuple congolais à témoin. Parce ce geste n'a pas de signification. Dire que la société Azur doit à la régulation, nous le reconnaissons, mais il y a des procédures pour faire des recouvrements. La procédure qui consiste à demander à nos concurrents de couper le signal est illégale, parce que ça fait quand même plus de neuf ans que je suis dans le secteur, c'est la première fois que je vois cela. Donc, c'est illégal et je pense que nous devons le dénoncer».

Le PDG d'Azur Congo, qui a annoncé avoir écrit au ministre de tutelle, a révélé que sa société est en train de réfléchir avec ses juristes sur la procédure judiciaire à déclencher.

Véran Carrhol YANGA

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers / 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville,
B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE KOMBELLY DA INVESTISSEMENT SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 30 Août 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 06 Septembre 2019, sous le folio 103/6 N°368, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: KOMBELLY DA INVESTISSEMENT, en sigle «S.K.D.I.»;
Nom commercial: SDK INVESTISSEMENT;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Quartier Mayinga, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger;
- Mise à disposition du personnel, Conseil, Négoce, Courtage des produits forestiers, Exploitation forestière, Exploitation minière, Transformation et industrialisation du bois, Transport et commercialisation du bois, Import-export, Travaux et Bâtiment, Environnement et assainissement, Commerce général, Prestation de services, Informatique et réseau, Gestion immobilière, Transport et logistique, Centrale d'achat, Transport et vente des produits pétroliers, Gérance des stations de carburant.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: KOMBELLY DA Ruisseau Des Merveilles;
RCCM: CG/PNR/19 B 368 du 17 Septembre 2019.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093: **Tél: 06 808 13 24/05 737 37 03**
18, Avenue Emile Biayénda: **Fax: +41 22 739 7279**
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville / République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir

1- Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/ RFP/005/2019-gdsa pour le service de communication par réseau mobile au HCR en République du Congo»;

2- «Demande De Proposition NO HCR/BZV/UAL/AAO/016/2019-gdsa pour la fourniture de connexions Internet aux bureaux du HCR en République du Congo»

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 octobre 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 27 septembre 2019

Section Approvisionnements

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.
  BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux

  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

DÉCÈS

L'ancien président français Jacques Chirac est mort

La France pleure son ancien président Jacques Chirac, qui est mort ce jeudi 26 septembre. Agé de 86 ans, il est décédé après une longue maladie. Successeur de François Mitterrand à qui il s'était opposé des années durant et dont il avait été le premier ministre, l'ex-président a pendant plus de soixante ans entretenu une relation particulièrement riche avec l'Afrique. D'aucuns l'appelaient Jacques Chirac l'Africain. Il a côtoyé plusieurs chefs d'Etat du contient, surtout ceux d'une certaine trempe. En France, il reste l'un des grands dirigeants de la Vème République, instaurée par le général Charles De Gaulle.

Jacques Chirac

La mort de Jacques Chirac a été annoncée par son gendre Frédéric Salat-Baroux, époux de sa fille Claude Chirac. Il a déclaré que l'ancien président *«s'est éteint paisiblement au milieu des siens»*. Suite à l'annonce du décès de l'ancien président, l'Assemblée nationale et le Sénat ont observé une minute de silence. *«Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Jacques Chirac, je vous demande de bien vouloir en hommage à sa mémoire, observer une minute de silence»*, a déclaré le président de l'Assemblée Richard Ferrand depuis le perchoir, du palais Bourbon.

Beaucoup en France et en Europe saluent sa mémoire comme un dirigeant sage et visionnaire, un grand Européen. L'un des premiers à réagir après l'annonce de sa mort, Alain Juppé, maire de Bordeaux et ancien premier ministre de Jacques Chirac a dit de lui qu'il était *«probablement le meilleur d'entre nous»*.

Lui qui en 2017, en campagne pour la primaire des Républicains parti de la Droite en France auquel appartenait

Le président Jacques Chirac accueillant son homologue Gnassingbé Eyadéma, à Paris

l'ancien président avait écrit: *«Je pense affectueusement à Jacques Chirac. Je lui souhaite de tout cœur de vaincre son mal»*. Nicolas Sarkozy dont les rapports avec Jacques Chirac n'ont pas toujours été faciles, avait lui aussi écrit: *«Je pense en ce moment à Jacques Chirac. Je lui souhaite de se rétablir au plus vite»*.

Jacques Chirac a été admis à l'hôpital de la Pitié-Salpétrière, à Paris, avec à son chevet son épouse Bernadette. Malade, souffrant de troubles de la mémoire, il avait déjà été hospitalisé à de nombreuses reprises.

Dans l'opinion publique, en France comme en Afrique, il gardait l'image d'un chef d'Etat populaire qui savait rester proche des gens. Ses compatriotes l'appelaient le président préféré des Français.

Proche d'Omar Bongo le Gabonais, du Togolais Gnassingbé Eyadema ou du Congolais Denis Sassou-Nguesso, Chirac n'avait pas échappé aux accusations de financement frauduleux de ses campagnes politiques ou d'implication dans des ventes frauduleuses d'armes à l'Angola. Son nom avait été abondamment cité dans des guerres fratricides en Afrique, cas des conflits de la décennie 90 au Congo, dont celui ayant opposé Pascal Lissouba et Denis Sassou-Nguesso, en 1997.

Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing entre 1974 et 1976, puis de François Mitterrand entre 1986 et 1988, Jacques Chirac avait accédé à la présidence en 1995. Artisan de la Françafrique, il n'avait pas manqué de rupture par rapport à son prédécesseur François Mitterrand. Affaibli par un Accident cardio-vasculaire au cours de son second mandat, celui que Giscard d'Estaing surnomme le bulldozer avait quitté le pouvoir en 2007 après 12 ans passés à l'Elysée. C'est son grand rival Nicolas Sarkozy qui lui succède.

Jacques Chirac fut président

Le président Jacques Chirac et le président Denis Sassou-Nguesso

durant deux mandats consécutifs, un septennat et un quinquennat (1995-2007), deux fois premier ministre et maire de Paris sous Giscard d'Estaing et Mitterrand pendant 18 ans (1977-1995). Candidat malheureux aux présidentielles de 1981 et 1988 face à François Mitterrand, mais présent dans les arcanes du pouvoir pendant quarante ans, il avait tout connu, y compris les réseaux françafricains hérités de Jacques Foccart «Monsieur Afrique».

L'actuel président Emmanuel Macron avait beaucoup d'admiration pour l'homme. Il s'est adressé aux Français jeudi en soirée, après avoir annulé son déplacement en Rhodes.

Le lundi 30 septembre a été décrété jour de deuil national.

En Afrique, plusieurs dirigeants ont réagi suite à ce décès, pour rendre hommage à Jacques Chirac.

Aristide Ghislain NGOUMA

RD CONGO

L'OMS accusée de «rationner» les vaccins contre Ebola

L'ONG Médecins sans frontières a accusé, lundi 23 septembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de «rationner» le vaccin des laboratoires Merck, le seul utilisé à ce jour pour la lutte contre la propagation du virus Ebola dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Des agents de l'OMS lors d'une campagne de vaccination contre Ebola, à Mbandaka

L'OMS a démenti toute limitation de l'accès au vaccin. *«Nous collaborons étroitement avec le Gouvernement de la RDC pour atteindre le plus des communautés et d'individus possibles dans la zone de l'épidémie. Nous ne limitons pas l'accès au vaccin, mais mettons plutôt en place une stratégie recommandée par un comité d'experts indépendants, comme convenu avec le gouvernement de la RDC»*, a déclaré le Dr Mike Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'OMS.

Déclarée le 1er aout 2018, la 10e épidémie de fièvre hémorragique Ebola sur le sol congolais a tué plus 2100 personnes. En juillet dernier, l'OMS a élevé la menace Ebola au rang «d'urgence de la santé publique de portée internationale». Au total 225.000 personnes ont été vaccinées mais ce nombre reste largement insuffisant, selon MSF.

«Jusqu'à 2000-2500 personnes pourraient être vaccinées chaque jour, contre un rythme actuel de 500 à 1000 personnes», affirme la directrice des opérations de MSF, Isabelle Defouny. Les efforts de MSF pour étendre l'accès à la vaccination en collaboration avec le ministère de la santé se sont heurtés au contrôle extrême imposé par l'OMS sur l'approvisionnement en vaccins. Le deuxième vaccin est en cours d'examen, avait déclaré le coordonnateur de la riposte anti- Ebola du ministre congolais de la Santé, le Dr Jean-Jacques Muyembe. L'ex-ministre de la Santé, Oly Ilunga, avait démissionné le 22 juillet, en dénonçant les tentatives d'introduction d'un deuxième vaccin *«par des acteurs qui ont fait preuve d'un manque d'éthique manifeste»*.

Cependant, dans cette même région, l'OMS accuse la Tanzanie de ne pas avoir fourni d'informations sur des suspicions de cas d'Ebola dans ce pays d'Afrique de l'Est au risque d'entraver la lutte contre la propagation du virus qui a fait plus de 2000 morts dans la région. Samedi, l'organisation a déclaré avoir appris le 10 septembre qu'un cas présumé d'Ebola avait été signalé à Dar es-Salaam. Des contacts de ce patient, pour qui le test de dépistage de la fièvre hémorragique s'est révélé positif, ont été mis en quarantaine, selon l'OMS qui précise que deux autres cas suspects ont été signalés officieusement.

Le 14 septembre, les autorités tanzaniennes ont officiellement assuré qu'il n'y avait pas d'Ebola dans le pays, tout en refusant un *«test de confirmation secondaire»* dans un centre de l'OMS, selon l'organisation de l'ONU pour la santé. Jeudi 19 septembre, l'OMS a été informée qu'un contact du patient était malade et hospitalisé.

Destevyle NKOU-NOUK'S (Stagiaire)

CENTRAFRIQUE

L'armée républicaine de retour à Bria

Le redéploiement de l'autorité de l'Etat suit son cours en République centrafricaine. Les Forces armées centrafricaines (FACA) sont revenues à Bria mardi 24 septembre dernier, après une tentative avortée dans le weekend.

Une centaine de FACA est arrivée mardi, sans heurts, dans cette ville située à 600 Km de Bangui la capitale. Un déploiement appuyé par la Mission spéciale des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA). Un humanitaire sur le terrain affirme que le jour du redéploiement des FACA, l'ambiance dans la ville était à la crainte, les boutiques étaient fermées, et la circulation était quasiment inexistante dans les rues.

A cela il faut ajouter que des tirs avaient été entendus dans le weekend et la nuit précédente pour empêcher cette opération de redéploiement. Des coups de feu qui s'expliquent, à entendre une certaine opinion dans les rangs des groupes armés, par une incompréhension des hommes sur le terrain qui n'avaient pas été avertis.

Une réunion devait avoir lieu rapidement entre des responsables de groupes armés, les FACA et la MINUSCA, pour clarifier les choses et trouver un terrain d'entente. Le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), par la voix de son porte-parole Abubakar Sidik, assure que le mouvement se conformera à l'accord de paix, mais il déplore le retard pris dans la mise en place des unités spéciales mixtes de sécurité.

A souligner que Bria est une ville stratégique puisqu'aussi bien, bastion contrôlé par les groupes armés depuis le retrait de l'opération française Sangaris. Mais en outre faut-il rappeler que les Russes y avaient envoyé rapidement des hommes après leur arrivée dans le pays l'année dernière. Cette zone attise des convoitises notamment à cause de ses richesses diamantifères.

Le redéploiement des Forces armées centrafricaines à Bria intervient peu de temps après les combats qui ont éclatés dans la ville de Birao une localité proche. Ces combats faisaient craindre un mimétisme de contagion, une poussée de tension également dans la ville de Bria. Les FACA qui se redéploient peu à peu sur l'ensemble du territoire centrafricain redonne espoir aux populations en proie exactions des différents groupes armées qui écument plus de la moitié de ce pays. En dehors de Bria, elles sont déjà présentes à Bouar, Paoua, Alindao, Bambari, Obo.

Vue partielle des soldats centrafricains

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

La Semaine Africaine, votre journal!

ITALIE

Le diocèse d'Albano a reçu le Pape François

Le Pape François a effectué une visite pastorale le samedi 21 septembre à Albano, une ville proche de Castel Gandolfo, près de Rome. L'évêque de ce diocèse, Mgr Marcello Semeraro, est un homme de confiance du Pape, qui l'a nommé secrétaire du Conseil des cardinaux, une fonction qu'il occupe depuis 2013. Cette visite a été organisée le jour de la fête de Saint Matthieu, une date personnellement significative pour le Pape François puisqu'elle correspond au jour où il a ressenti l'appel à la vocation sacerdotale, le 21 septembre 1953. Le Pape a quitté le Vatican en voiture vers 16h30 et est arrivé vers 17h15 pour une visite qui s'est articulée en deux temps: tout d'abord, un moment de prière avec les prêtres, et ensuite la messe à 18h sur la Piazza Pia, sur le parvis de la cathédrale. L'évêque de Rome était de retour au Vatican vers 20h.

Le Pape François et Mgr Semeraro, ici lors du Synode sur la Famille, en 2015 au Vatican

Cette visite s'est effectuée tout juste 11 ans après celle effectuée par Benoît XVI, qui était venu dédicacer le nouvel autel de la cathédrale d'Albano le 21 septembre 2008.
Interrogé par Radio Vaticana, Mgr Marcello Semeraro, l'évêque de ce diocèse suburbicaire de Rome, a décrit une attente faite de grande joie et d'impatience. «Le moment le plus important est certainement celui de la célébration eucharistique, qui pour des raisons d'espace se tient sur la Piazza Pia», nommée ainsi en l'honneur du bienheureux Pape Pie IX. Auparavant, «il y aura un moment de prière plus intime réservé au clergé et à certaines personnes qui collaborent à la Curie diocésaine. C'était une prière litanique, dans laquelle le Pape a invité le clergé à prier pour l'Église. Moi j'ai invité le clergé à prier pour le Pape, et il y a eu une succession d'intentions. Ensuite les prêtres se sont mis en ordre pour la procession, et le Pape a revêtu les habits liturgiques pour la célébration de la messe», a détaillé Mgr Semeraro.
Le diocèse et la commune d'Albano ont collaboré pour la réalisation d'une fresque, peinte sur un mur mis à la disposition du diocèse. Il s'agit d'une œuvre de l'artiste MauPal (Mauro Pallotta), inspirée de l'encyclique Laudato Si'. Elle a été présentée au Pape par Nicola Marini, maire d'Albano.
Mgr Semeraro est très attentif à la protection du patrimoine et de la nature, car son diocèse recouvre des territoires très variés. «Il y a la partie la plus ancienne, celle des Castelli Romani, avec le lac d'Albano et de nombreuses autres réalités significatives sur le plan artistique; ensuite il y a la zone centrale, qui s'est beaucoup développée et industrialisée dans la deuxième moitié du XXe siècle; et enfin il y a la zone littorale, qui voit tripler le nombre d'habitants dans la période estivale.»
Comparé à Rome, ce diocèse semble relativement petit, mais il recouvre tout de même 78 paroisses, au contact de réalités humaines, sociales et écologiques très diverses. «À côté de la beauté naturelle, il y a aussi tous les problèmes relatifs à la dégradation environnementale, qui sont très ressentis par la population. Le message du soin de la Création est donc très important pour nous tous, aussi parce que l'écologie humaine intégrale dont le Pape parle nous mène au thème de l'intégrité et donc aussi de la beauté harmonieuse de l'ensemble», a expliqué l'évêque d'Albano.

(Source: les Agences vaticanes)

PELERINAGE

Des jeunes de la paroisse Ndona-Marie de Mfilou à Ouesso

La Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CPPEJ) de la paroisse Ndona-Marie de Mfilou dans l'archidiocèse de Brazzaville, a séjourné du vendredi 16 au mercredi 21 août 2019 à Ouesso. C'est dans la perspective de prier, méditer, et découvrir le Congo que ce voyage placé sous la conduite de l'abbé Amour Tsiangana, aumônier des jeunes de la paroisse Ndona-Marie, a été entrepris, avec pour thème: «Sur les pas des premiers missionnaires au Congo».

L' évêque de Ouesso entouré des pèlerins

A rappeler que depuis 2014, le premier pèlerinage des chrétiens à destination de Saint François Xavier de Boundji (diocèse d'Owando) a été initié par le père Benito Makaya, ancien aumônier paroissial des jeunes et actuel curé de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda (Kingouari). C'était du mercredi 27 aout au lundi 1er septembre 2014. Au 2e pèlerinage, les jeunes de Ndona-Marie se sont rendus à Dolisie, Mayombe, Pointe-Noire, Dolisie, Louvakou, en 2015.
Cette année, le choix a été porté sur Ouesso, où les jeunes de Ndona-Marie ont franchi les portes du diocèse de Ouesso. Quelle grâce! Dans l'exhortation apostolique post synodale Christus vivit au numéro 38 le Pape François dit: «Ceux d'entre nous qui ne sont pas des jeunes ont besoin d'occasion pour rester proches de leurs voix et leur enthousiasme et la proximité à créer les conditions pour faire de l'Eglise un espace de dialogue et de témoignage de fraternité. Il faut créer plus d'espace où raisonne la voix des jeunes». Un accueil chaleureux a été réservé par la communauté chrétienne de Ouesso. Beaucoup de choses de l'historique ont été découvertes, ainsi que la visite guidée à la Radio mariale etc.
Les remerciements vont à l'Eternel des Armées pour la protection assurée durant le voyage. Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont œuvré pour la réussite de cette sortie de l'année 2018-2019. Merci à Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, pour avoir accepté de signer le laissez-passer. Merci à Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, pour avoir accepté de recevoir la délégation des pèlerins. Merci également aux bienfaiteurs, aux prêtres de paroisse Ndona Marie de Mfilou, pour le soutient spirituel et multiforme. Merci à papa Jean Samba, pour le moyen de déplacement mis à la disposition des pèlerins.
Enfin, la CPPEJ remercie les responsables administratifs-politico-religieux et ecclésiaux de Ouesso dans le département de La Sangha. Pour l'Année pastorale 2019-2020, le prochain pèlerinage sera décidé de manière consensuelle au sein de la C.P.P.E.J., toujours: «Sur les pas des premiers missionnaires au Congo».

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona-Marie de Mfilou

CONFRÉRIE SAINTE RITA (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

La solennité de la Sainte Croix Glorieuse célébrée en l'église Saint-Jean Baptiste de Talangaï

Célébrée le 14 septembre de chaque année, la solennité de la Sainte Croix Glorieuse a été un moment de grâces pour les membres de la confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville qui, cette année se sont retrouvés, le samedi 14 septembre 2019, en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Présidée par l'abbé Brice Bikouta, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita, la messe a été concélébrée par l'abbé Gervais Koudissa, nouvel aumônier diocésain adjoint. Le tout sous l'animation de la chorale diocésaine.

Abbé Brice Bikouta

Dans son homélie, le célébrant a mis en exergue l'importance de la croix dans la vie de tout chrétien et donc de tout membre de la Confrérie Sainte Rita. Il a affirmé qu'il est inadmissible qu'un chrétien manque de croix dans sa maison.
Les membres de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville conduits par Gilbert Bouetoumoussa, président diocésain de ce mouvement d'apostolat à dévotion ritienne, ont planté le décor de leurs couleurs traditionnelles dans l'église à l'honneur chantant, dansant pour louer et glorifier le Seigneur.
Peu avant la fin de la messe, M. Toussaint Illoy, secrétaire général diocésain, a présenté les annonces diocésaines.
Intervenant en dernier, l'aumônier diocésain a présenté le concélébrant qui est le nouvel aumônier diocésain adjoint, et qui sera présenté de façon officielle à l'ouverture de l'Année pastorale diocésaine ritienne.
A signaler qu'à la même date, les membres de l'archiconfrérie Saint Michel de l'archidiocèse de Brazzaville se sont retrouvés à la paroisse Saint Esprit de Moungali pour commémorer le même événement.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXVIe DIMANCHE ORDINAIRE–C-

Dieu nous aide pour que nous soyons aussi d'une aide pour les autres

***Textes**: Am 6, 1a.4-7; 1 Tim 6, 11-16; Lc 16, 19-31*

Comme le dimanche dernier, dans la liturgie du 26e dimanche du temps ordinaire-C, la voix du prophète Amos nous laisse comprendre ce qu'est, la vocation du prophète: celui qui parle de la part de Dieu. Sa mission n'est pas d'enfoncer le pécheur dans son mal ou l'exclure de plus bel, du projet rédempteur de Christ; mais de l'appeler à se convertir. Amos se montre intrépide envers la société corrompue de son temps. Il dénonce d'une manière virulente l'exploitation des pauvres par les riches, les faibles par les puissants ou la léthargie de ceux qui ont des responsabilités vis-à-vis des autres. «Malheur à ceux qui vivent tranquilles dans Jérusalem, et ceux qui se croient en sécurité sur la montagne de Samarie…»!
Aucune position sociale aussi noble ne soit-elle, aucune possession matérielle; aucune conviction occulte; aucune formule magique; même pas un château ou forteresse ne peut supplanter la seule vraie sécurité qui vient de Dieu. Ces paroles très dures de Dieu par Amos sont pourtant celles d'un amour qui ne veut que le vrai bonheur de son peuple. Quand on aime, on se met parfois en colère; car qui «châtie bien, aime bien» dit-on. Le grondement du prophète est un éclair sans tonner qui réveille ou une piqure thérapeutique; de quoi nous faire bel-échos du psaume responsorial «Chante, ô mon âme, la louange du Seigneur!» 145.
À travers son disciple Timothée, Saint Paul par ailleurs, dans la seconde lecture s'adresse à chacun de nous et nous invite à mener le «Bon combat», c'est-à-dire garder le commandement du Seigneur, sauvegarder la foi. Il s'agit pour nous de vivre «dans la foi et dans l'amour, la persévérance et la douceur». Ceci nous permet de devenir un «Evangile vivant». Le Psaume de méditation l'illustre très bien, lorsqu'il indique en effet, «le Seigneur aime les justes,…» 145. Les disciples sont appelés donc à mener «le bon combat» par la foi, afin de «s'emparer de la Vie Éternelle», exprimée par une conduite irréprochable.
Bien, frères et sœurs! «S'emparer de la vie éternelle!» c'est aussi l'ordre que nous intime l'Évangile. C'est le récit d'un homme riche qui fait bombance tous les jours, lequel malheureusement ne tient compte du pauvre «Lazare» qui est à proximité de lui, et reste couché devant son portail sans attention. Aussi, il est curieux de savoir que le pauvre ici est nommé «Lazare»: il a donc une identité bien précise. Ce n'est pas pour rien que Jésus, dans sa parabole, donne un nom à ce pauvre.
D'habitude, le terme de pauvre est une notion générique dont la portée sémantique désigne le plus soit, celui qui est marginalisé par la société ou qui ne possède rien; soit celui qui s'est totalement donné à Dieu «les pauvres de cœur». Ainsi, dans la Bible, les pauvres selon le premier cas, ne portent pas souvent de nom donc d'identité. Ceci étant, ils sont dans la rue et c'est tout le monde ou n'importe qui. Toutefois, s'il nous est possible d'appeler un pauvre par son «nom» ou même son «prénom», c'est que déjà nous avons créé un lien effectif avec lui. Chose curieuse par ailleurs, dans notre parabole l'homme riche n'a pas de nom, ce qui n'est pas habituel; car un riche d'habitude a un nom! Un nom construit sur une réputation donnée ou une fortune héritée tout comme développée dans le temps. Mais pour Jésus cet homme riche de lui-même n'est bien connu que par les membres de sa famille ou de son entourage avec lesquels ils ont toujours fait la fête et vécus de sympathie. Ainsi sa réputation et sa renommée n'ont pas pu s'étendre au-delà des liens de consanguinité et de camaraderie. Au-delà de tout ce qui est dit, cet homme n'est pas «pécheur» parce qu'il est riche, c'est un pécheur parce que les richesses ont mis son cœur en danger et aveuglé ses yeux au point où Lazare est invisible pour lui.
Bien-aimés! Le pauvre de l'évangile ne demande pas grand-chose, ni de se mettre à la même table que le riche, encore moins la moitié de la fortune de celui-ci. Seuls les chiens qui mangent à la table du riche ont perçu ce qui le préoccupe: l'attention et viennent s'occupent de lui en léchant ses plaies. C'est pourquoi notre regard ne s'arrête pas seulement sur la note simplice des «chiens». Dans (Matthieu 15,26) Jésus dans le dialogue avec la femme cananéenne prend l'image des petits chiens pour désigner les mécréants ou les non juifs aussi dit païens, ceux qui ne peuvent bénéficier de la grâce de Dieu. Comme pour dire que les animaux ici peuvent être substitués par ces non chrétiens ou non croyants qui parfois ont plus de compassion envers les nécessiteux que nous. Oui! Osons le dire, le riche en plus de son abondance matérielle qui d'ailleurs est une marque de bénédiction, est un pieux Juif (pratiquant) c'est certainement pour cette raison que du tourment des abîmes, il a reconnu l'homme au côté de Lazare «Abraham» notre père dans la foi et que celui-ci fait mention de Moise et des prophètes figures de la religiosité hébraïque lorsqu'il a fallu stigmatiser l'incrédulité et l'opacité des frères du riche encore en vie.
Chers tous, que retenir? D'un côté, avec Jésus et au nom de la foi, le pauvre n'est plus un «Invisible» ou un sous homme parmi tant d'autres; il est une personne, unique en son genre, un trésor quelque soit sa famille, son ethnie, sa race son obédience religieuse ou politique. De l'autre, Dieu ne peut pas tolérer cette situation dramatique. Il a créé le monde pour que tous les hommes y vivent ensemble en frères. Il nous invite à partager les biens qu'il a créés en abondance. Que Dieu bénisse ceux qui s'évertuent à aider les autres!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier national des Scouts et Guides du Congo

Communiqué

Les abbés Guy Noël Okamba et Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, recteurs des Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda, informent tous les séminaristes inscrits pour le compte de l'année de formation 2019-2020 que la rentrée académique aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 17h 00.

La présence de tous est de rigueur.

ECHOS DES COMMISSIONS

Orientation de la CEPEJ sur: Jeunesse congolaise et identité chrétienne

La Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (CEPEJ) a clôturé l'année pastorale 2018-2019 par une assemblée générale qui s'est tenue du 7 au 8 septembre 2019 à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Au cours de cette année pastorale, l'orientation de la CEPEJ s'est focalisée sur le thème: Jeunesse congolaise et identité chrétienne: «Ne dis pas: Je ne suis qu'un enfant. Tu iras vers tous ceux à qui je t'enverrai, et tu leur diras tout ce que je t'ordonnerai». (Jr 1, 7) La CEPEJ a été sous la présidence de Mgr Daniel Mizonzo, président, Mgr Urbain Ngassongo, vice-président, et sous la coordination du père Sylvain Vianney Bamana.

Au nombre des activités réalisées, nous pouvons citer: l'ouverture de l'année pastorale 2018 – 2019 qui a eu lieu aux mois de septembre et octobre 2018 selon les diocèses et qui avait pour objectif de lancer les activités de tous les enfants et jeunes. La Journée de l'Enfance Missionnaire. Elle s'est tenue le dimanche 6 janvier 2019 à l'Epiphanie. En cette journée, un accent particulier a été mis sur la catéchèse aux enfants sur la pastorale missionnaire, les poussant ainsi à fortifier leur foi par l'action. Cette activité s'est tenue dans tous les diocèses, et les enfants étaient autour de leurs pères évêques.
La 12e Journée nationale de la Jeunesse catholique du Congo.
La 34e Journée mondiale de la Jeunesse catholique de Panama 2019.
a) Au niveau mondial: la délégation congolaise a participé aux JMJ de Panama 2019 avec un effectif de 33 personnes, dont 2 évêques, 4 prêtres, 3 religieuses et 24 laïcs.
b) Au niveau local: les jeunes ainsi que les enfants des différents diocèses se sont retrouvés autour de leur évêque, le dimanche 14 avril 2019 (dimanche des Rameaux) pour célébrer la 34e Journée mondiale de la Jeunesse. La Journée de l'enfant africain.
Celle-ci est célébrée en date du 16 juin (en mémoire des étudiants de Soweto en Afrique du Sud) ou le dimanche le plus proche dans l'objectif de faire le devoir de mémoire sur les droits et devoirs de l'enfant africain.

Photo de famille lors de la passation de service entre le coordonnateur entrant et sortant de la CEPEJ

L'Assemblée générale au cours de laquelle toutes les activités ont été évaluées. C'est aussi le moment favorable pour les délégués de différents diocèses et des Mouvements nationaux de faire le point des différentes activités menées ou non pendant l'Année pastorale. Elle a été sous la présidence des deux pères évêques.
Le 24 juin 2019 a eu lieu la passation de service entre le père Sylvain Vianney Bamana, le père Jonas-Clotaire Bangui et l'abbé Urgel Éric Babika, respectivement, coordonnateur national sortant, coordonnateur national et coordonnateur national adjoint entrants (conformément au décret n°021/CEC/PR/2019 du 31 mai 2019 portant nomination du père Jonas Bangui en qualité de coordonnateur national et de l'abbé Urgel Babika, coordonnateur national adjoint de la CEPEJ), au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), sous la présidence de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et président de la CEPEJ.

Le Secrétariat de la CEPEJ

JOURNEE MONDIALE DU MIGRANT ET DU REFUGIE 2019

Le Saint Siège invite les Congolais à appréhender cette journée

Initié il y a 105 ans par l'Eglise catholique romaine sous l'impulsion du Pape Benoît XV, la Journée mondiale du migrant et du réfugié est la plus ancienne des Journées mondiales de l'Eglise catholique. Cette journée qui rend hommage aux migrants et aux réfugiés, est l'occasion pour le Saint Siège de rappeler au monde l'amour et la compassion envers les personnes vulnérables. «Il ne s'agit pas seulement de migrants» est le thème choisi pour cette journée qui est célébrée chaque année, au dernier dimanche du mois de septembre. Pour sa première édition en République du Congo, trois villes ont été choisies pour un total de cinq paroisses et cathédrales, afin de célébrer pour le mieux cette journée.

Il s'agit de Brazzaville (où trois sites sont sélectionnés), Pointe-Noire et Gamboma. A cet effet, diocèses, paroisses et communautés sont invités à célébrer cette journée dans la prière et l'animation de la liturgie dominicale, en proposant des temps de rencontre et de partage ou encore en sensibilisant à la cause des migrants et des réfugiés par des projections vidéo, concerts, animations, parties de football, etc.
L'Eglise catholique au Congo, par cette initiative, souhaite propager l'amour du Christ envers les hommes car «Celui qui a faim, qui a soif, l'étranger, celui qui n'a rien pour se vêtir, le malade, le prisonnier qui frappe aujourd'hui à notre porte, c'est Jésus lui-même qui demande qu'on le rencontre et qu'on lui vienne en aide, même si nos yeux peinent parfois à le reconnaître».
Il faut souligner que cette journée est prévue pour le 29 septembre 2019; 26ème semaine du temps ordinaire- année C. C'est la CEMIR (Commission Episcopale des Migrants et des Réfugiés) qui s'occupera de l'organisation et de la bonne tenue de cet événement plus que noble.
La Journée mondiale du migrant et du réfugié revêt un caractère public et multi religieux. Les migrants sont un signe qui nous rappelle les multiples situations de marginalisation qui gangrènent notre société et que nous ne voyons même plus: pauvretés économiques et culturelles, misères des addictions et des esclavages, drames de la solitude et de la dévalorisation des personnes. Les migrants sont un emblème de l'exclusion. Les migrants sont une invitation à changer d'attitude. Ils nous questionnent sur ce qui oriente nos vies: nos peurs et nos préjugés, notre compassion et notre charité, notre vision de la personne et de sa dignité.

Clodia OGNELET
Coordonnatrice Générale
des Projets

ENSEIGNEMENT

La Fondation Cœur Angélique remet des kits scolaires aux élèves de Mafouta

A l'approche de la rentrée scolaire, le président d'honneur de la Fondation Cœur Angélique, Rudy Stephen Mpiéré Ngouamba, a procédé à la remise de kits scolaires à environ mille cinq cents élèves de l'école primaire de Mafouta, dans le 8e arrondissement Madibou à Brazzaville. Ce don composé de sacs, cahiers, des stylos, des crayons et d'autres fournitures scolaires vise à accompagner la politique de scolarisation et alléger la tâche aux parents dans la préparation de la rentrée scolaire de leurs enfants.

La Fondation Cœur Angélique, a affirmé Ernest Kanza, membre de la structure, apporte dans la mesure du possible sa contribution à travers ce don. «Tout le minimum dont les enfants ont besoin pour bien étudier et bien travailler». Dévoilant la portée du geste posé, Rudy Stephen Mpiéré Ngouamba a souligné: «Nous sommes venus ici jouer notre partition dans l'éducation de la jeunesse. Ce geste vise à épargner les parents de certaines dépenses relatives à la rentrée scolaire qui approche», a-t-il dit. Venus nombreux prendre part à cette cérémonie, les élèves et leurs parents ont salué à sa juste valeur l'initiative de la Fondation Cœur Angélique qui constitue un soulagement, mais aussi un encouragement. «Ce geste est bienvenu pour nous parents en cette période scolaire où nous avons souvent de la peine pour subvenir aux besoins scolaires de nos enfants».

Rudy Stephen Mpiéré Ngouamba remettant le don à un bénéficiaire

Emu de recevoir son kit, Kenon Loungouedi, élève en classe de CM1 a fait savoir: «Je dis merci à la fondation. Le geste qu'elle vient de faire nous pousse à plus d'efforts et à aller à l'école sans problèmes. Il va nous permettre de mieux aborder l'année scolaire. Je souhaite que ce geste louable soit poursuivi».
En somme, la Fondation Cœur Angélique traduit davantage la volonté de soutenir la formation des adolescents, voire des jeunes au vu de ses actions sociales avec l'appui des partenaires.

Alain-Patrick MASSAMBA

18e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET JUBILÉ D'OR DU SCEAM

Engagements et exhortations

«Qu'ils connaissent le Christ et aient la vie en abondance» (Jn 17, 3; Jn 10, 10)

Eglise-Famille de Dieu qui est en Afrique, ce Jubilé est un temps de grâce. Il nous invite à consolider notre foi et à nous laisser convertir. À cette fin, nous nous engageons:

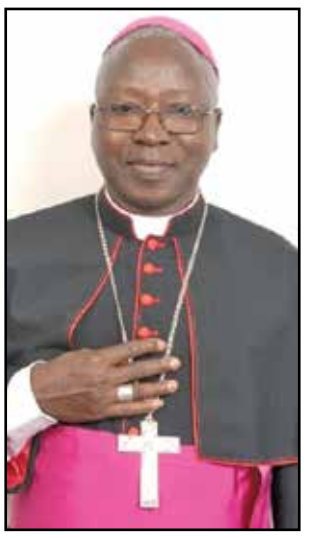

Le cardinal Philippe Nakellentuba Ouédraogo

1. A nous investir plus profondément dans la formation biblique, théologique, morale et spirituelle de tous les baptisés, à les nourrir de la Parole de Dieu et des sacrements, pour enraciner l'Evangile dans tous les aspects de la vie. Encouragés par l'exemple des saints africains, qu'ils résistent aux diverses sollicitations des Nouveaux Mouvements Religieux et des idéologies contraires à la foi catholique.
2. A faire du Jubilé le point de départ d'une nouvelle évangélisation, avec le concours des communautés chrétiennes de base, des mouvements d'action catholique, des communautés nouvelles.
3. A promouvoir davantage la pastorale de la famille dans son témoignage prophétique au sein de notre société.
4. A promouvoir la formation et l'éducation humaine, professionnelle, morale et spirituelle des enfants et des jeunes et à les enraciner dans les valeurs évangéliques qui les éloignent des diverses formes de fondamentalisme et de violence.
5. A prendre en compte les nouvelles technologies et les moyens traditionnels de la communication pour la mission et la pastorale, et à les évangéliser.
6. A renforcer la communion œcuménique entre les diverses confessions chrétiennes, et à promouvoir le dialogue interreligieux.
7. A intensifier la collaboration avec nos dirigeants politiques pour les inviter à rendre compte de leur gestion de sorte à mettre les ressources humaines et naturelles au service du développement, de la réconciliation, de la justice et la paix; pour résoudre le problème des migrants, des réfugiés et des Africains encore victimes de l'esclavage et du trafic humain.
8. Nous encourageons les communautés religieuses, réunies au sein de la COSMAM, de vivre véritablement leur vocation et de témoigner de la mission évangélisatrice de l'Eglise; de susciter les échanges missionnaires entre les différents diocèses du continent, particulièrement avec ceux d'Afrique du Nord et de favoriser les contacts avec l'Eglise universelle.
9. Nous recommandons que la formation des prêtres les aide à avoir une relation personnelle profonde avec le Christ, à acquérir une maturité humaine et spirituelle, à développer le sens du service et la passion pour la mission de l'Eglise.
10. Nous exhortons les laïcs, hommes et femmes, à s'investir davantage dans la mission de transformation de la société en s'inspirant de l'Evangile, du Catéchisme de l'Eglise catholique et de la Doctrine sociale de l'Eglise.
11. Nous encourageons les Églises particulières dans la formation, l'accompagnement et l'encadrement des acteurs socio-politiques, dans leurs différents champs de responsabilité afin qu'ils luttent contre la corruption, et qu'ils promeuvent la bonne gouvernance et une meilleure gestion des ressources humaines et naturelles de nos pays.
12. Nous exhortons les communautés chrétiennes à être attentives aux relations fraternelles, au partage, à la lutte contre la misère; à s'investir dans la pastorale de la santé physique et spirituelle; et à œuvrer pour répondre aux défis de «l'écologie intégrale» de notre temps.
13. Nous recommandons aux chercheurs de prendre davantage en compte l'étude des Religions Traditionnelles Africaines, de l'Islam, des Nouveaux Mouvements Religieux, des groupes ésotériques et des problèmes posés par la croyance à la sorcellerie.
14. Nous exhortons nos institutions de formation à mieux faire connaitre le SCEAM. Que le «Document de Kampala» soit largement diffusé et qu'il devienne un des textes de référence pour notre Mission.

Fait à Kampala, le 28 Juillet 2019,

Pour le SCEAM,

Son Eminence Philippe Nakellentuba Cardinal Ouédraogo
Archevêque de Ouagadougou, Burkina Faso
Président du SCEAM

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la Messe de clôture du Jubilé des 175 ans d'Evangélisation du Gabon, Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, évêque de Mouila (Gabon), ordonnera prêtres, trois diacres dont M. l'abbé Magloire Estève Moutsila, pour le compte de l'archidiocèse de Brazzaville. L'ordination aura lieu à Libreville en la solennité des Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, le dimanche 29 septembre 2019, à 9 heures.
L'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à soutenir le futur ordinand par leurs prières.

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le mécanisme de gestion des plaintes validé à Brazzaville

En prévention des conflits pouvant surgir dans la mise en œuvre des activités du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (PADEC), l'Unité de gestion du Projet a élaboré le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP). Celui-ci a été validé vendredi 20 septembre, lors d'un atelier, à Brazzaville.

Le présidium à l'ouverture

Des représentants des ministères du Plan, de l'Agriculture, du Tourisme, des Zones économiques spéciales; des mairies de Poto-Poto, Madibou, Djiri et Kintélé; le représentant du port autonome de Brazzaville et des ports secondaires, le directeur départemental du plan de la Sangha, ainsi que des représentants de comités de quartier de Ouesso dont Nzalangoï y ont pris part.

«Le PADEC est assujetti aux exigences des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale dans la mise en œuvre de toutes ses activités. Parmi ces exigences, la mise en place d'un Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) permettant de traiter les questions environnementales et sociales lors de la mise en œuvre du projet», a dit le coordonnateur du projet à l'ouverture.

Plusieurs conflits peuvent surgir en effet pendant la mise en œuvre du Projet et occasionner des contradictions pour lesquelles les solutions appropriées ne sont pas souvent trouvées. Pour prévenir ces conflits dont les plaintes, issues souvent des contradictions, naissent entre les entreprises, les prestataires et les populations riveraines dans l'appréhension de la mise en œuvre des activités liées au projet, le PADEC a élaboré un Mécanisme de gestion des plaintes. Celui-ci est une pratique qui consiste à recevoir les plaintes, à les traiter et à donner une réponse aux réclamations dans un délai raisonnable susceptible de satisfaire toutes les parties. Par plainte, il faut entendre toute doléance, écrite ou verbale, traduisant une insatisfaction des personnes physiques ou morales sur les sites de mise en œuvre des projets ou dans le cadre de la réalisation des activités de développement.

Les participants après l'ouverture

Amendé lors des ateliers départementaux de diagnostic des conflits, qui ont défini le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre du PADEC et soumis, pour avis de non objection, à la représentation de la Banque mondiale, le document a été enfin validé par les participants après qu'ils s'en sont imprégné.

Le Mécanisme de gestion des plaintes du PADEC prend en compte entre autres les conflits liés à l'exclusion de la gestion du PADEC (participation à la prise de décisions, à l'accès à l'information, à la mise en œuvre des décisions et au suivi-évaluation des décisions prises), les conflits liés aux rôles et responsabilités des parties prenantes, les conflits liés au partage des avantages et bénéfices, les conflits liés à la corruption, la concussion et la fraude, les conflits liés au détournement des fonds, les conflits liés à des divergences dans l'acquisition et l'occupation anarchique des terres, les conflits liés à la destruction des activités agropastorales, les conflits liés au non-respect des clauses définies dans les cahiers de charge.

Comme c'est au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet que le MGP sera rendu opérationnel, les participants ont été sensibilisés, informés et formés suffisamment sur la gestion des plaintes, pour qu'ils soient à même de remonter en temps réel l'information dès qu'un conflit ou une préoccupation voit le jour. De la sorte, ils pourront garantir un environnement et un climat sains dans les zones d'intervention du PADEC et aider à l'établissement de bonnes relations entre les acteurs de mise en œuvre du projet.

Viclaire MALONGA

EDUCATION

Vers la mise en place d'une politique nationale de l'édition scolaire

Les professionnels de l'éducation se sont réunis du 11 au 14 septembre 2019 au lycée de la Révolution à Brazzaville pour la 21e session du Conseil national de l'Education prescolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sur le thème: «Théories et pratiques pédagogiques des programmes, livres et manuels scolaires dans la quête de la qualité et de l'amélioration de notre système éducatif». Après quatre jours d'intenses travaux, les participants ont recommandé entre autres la mise en place d'une politique nationale de l'édition scolaire.

Une vue des participants

Ouverte et clôturée par le ministre de tutelle Anatole Collinet Makosso, cette session a accouché des conclusions qui pourront redonner à l'école congolaise ses lettres de noblesse. Les conseillers ont suggéré de mettre à l'essai, pour l'année 2019-2020, dans les départements de Brazzaville et du Pool, tous les programmes revisités et validés; de renforcer les capacités des enseignants et des encadreurs d'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Jugé un peu court le temps d'apprentissage, les participants ont souhaité que le calendrier de l'année scolaire soit réajusté, en vue d'augmenter le temps d'apprentissage pour permettre aux apprenants de bien assimiler les connaissances. Aussi les conseillers venus des quatre coins du Congo ont recommandé de faire une évaluation effective de la pédagogie par objectifs (PPO) au niveau national.

Anatole Collinet Makosso

Le ministre Anatole Collinet Makosso, clôturant les travaux, a remercié tous les acteurs éducatifs pour le travail accompli pendant le conseil et aussi au cours de l'année scolaire. «L'esprit de sacrifice dont vous avez fait preuve toute l'année, nous a permis de respecter le calendrier scolaire, d'organiser et de publier les résultats à temps et de tenir tous les rendez-vous dans les échéances que nous nous étions fixés», a-t-il dit. Il a rassuré l'ensemble des acteurs éducatifs qu'il s'engage à travailler pour traduire dans les faits les recommandations et suggestions issues de ces assises. «La fin de ce Conseil est pour nous tous, un nouveau départ; Il s'agit de persévérer dans le travail, comme la sagesse d'un groupe folklorique de notre terroir qui montre la philosophie de l'homme qui se lance à la poursuite effrénée du soleil, ou encore à celle de Joseph Ki-Zerbo qui déclarait que l'école doit être l'affaire du village et le village doit être l'affaire de l'école. Notre village c'est justement le Congo», a-t-il conclu.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE
et Nyga Paunelie GANONGO
(Stagiaire)

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

EDUCATION

Améliorer les compétences des enseignants en TIC...

L'UNESCO, en partenariat avec le Gouvernement du Congo, a organisé du 16 au 20 septembre 2019 à Brazzaville, au profit des professionnels de l'éducation, une session de formation en Technologies de l'information et de la communication (TIC). Améliorer leurs compétences professionnelles dans les domaines de l'apprentissage en ligne, de l'évaluation des outils électroniques; développer en communauté des pratiques professionnelles en réseau pour l'excellence continue; développer un cadre d'alignement des formations des enseignants, etc.: tels étaient les objectifs visés.

Les participants

Les travaux de cette formation ont été placés sous les auspices du ministre de l'Enseignement supérieur et président de la Commission nationale pour l'UNESCO en République du Congo, Bruno Jean Richard Itoua. En présence de Florence Ssero, responsable du programme Education au siège de l'UNESCO à Paris. Mis à part ceux de Brazzaville, une cinquantaine d'enseignants du secondaire venus de l'intérieur du pays et du supérieur ont participé à cette formation.

Après la cérémonie d'ouverture

L'UNESCO entend renforcer chez les communautés d'éducateurs ou d'enseignants, du personnel de l'administration scolaire des compétences suffisantes dans le domaine du numérique pour un enseignement et un apprentissage efficaces et de qualité dans les écoles.

A l'issue de l'atelier, les participants ont su concevoir et développer des supports d'apprentissage à l'aide de modèles de développement de contenu prédéfinis pour le Liberia et la République du Congo; adapter les supports d'apprentissage développés ou existants, à l'aide d'un modèle en ligne, pour l'environnement d'apprentissage en ligne, utilisant le modèle SAMR (Substitution, Augmentation, Modification et Redéfinition); examiner le modèle de la plateforme Kapano (Namibie) pour la mise en réseau et la collaboration professionnelle en utilisant l'approche de la communauté de pratique pour les enseignants, les formateurs d'enseignants et les chercheurs en éducation. Outre cela, ils ont non seulement pu déballer le guide de l'UNESCO sur l'élaboration et la mise en œuvre des cadres de programmes d'éducation des enseignants, mais aussi déterminer les éléments à inclure dans un cadre de programme de formation d'enseignants pour la République du Congo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MOEURS

Les bars à Brazzaville: lieux de perdition de la jeunesse

Comme dans bon nombre de pays du monde, les jeunes du Congo aiment sortir et faire la fête. Leurs lieux privilégiés, ce sont les bars et les buvettes. Ils y vont pour prendre un pot avec les amis, écouter la musique, danser ou se lancer dans des discussions qui se terminent parfois par des querelles et des bagarres.

Sylvianie-Noël Mbama

Les bars sont de plus en plus des lieux de dépravation, où ce qui commence bien peut se terminer mal. Même le fait du pot avec mes amis, commence à démontrer son côté pervers. Car on voit des jeunes attablés au bar dès… 6h ! Inutile de croire que de tels jeunes seront sobres en milieu de journée ou pourront tenir des propos cohérents.

Même les plus jeunes s'y mettent. En période scolaire, il est interdit aux élèves en uniforme d'entrer dans un bar, d'acheter des boissons alcoolisées ou de les consommer. Mais c'est pur formalisme: un jeune bien décidé parvient à ses fins, quitte à user de violences. Boire du lever du soleil au coucher du soleil, fait passer à côté de l'essentiel de la vie. Même s'il y avait du travail dans le pays, une jeunesse saoule un certain nombre de jours dans la semaine n'augure d'aucun avenir certain.

Ce comportement, qui frise l'oisiveté, explique aussi que tout Congolais qui se voit proposer une quelconque activité, est d'avance convaincu qu'il y a aura à boire et à manger. Même les «koulouna» se frottent les mains, lorsqu'ils sont invités quelque part; ils savent qu'il y a forcément quelque chose à tirer d'une foule. Du genre: pillages, arnaques y compris dans les boîtes de nuit, où les jeunes sont nombreux.

Cela, en général, concerne les jeunes gens, mais les jeunes filles sont également traînées dans ces dépravations. Soit elles participent aux gangs de leurs petits amis, soit elles sont présentes dans toutes ces situations pour profiter du trottoir. Un phénomène nouveau a fait son apparition autour des bars de Brazzaville, c'est le phénomène «Ujana». Des jeunes filles qui s'habillent d'une manière éhontée, écument les boîtes de nuit et les bars, à la recherche de plaisirs tarifés, ou de petits larcins.

Une mère de famille, à la vue d'un tel spectacle qui allie des jeunes garçons très violents et des jeunes filles sans morale, s'écrie: «C'est sans doute la fin du monde!». Peut-être. Mais au départ, tout se joue dans la famille et dans les parcelles, dans l'éducation des enfants.

Sylvianie-Noël MBAMA
(Stagiaire)

DÉLINQUANCE

«Américains» ou «Arabes»: les mots de la mort!

Le phénomène des «bébés noirs» est en train de connaitre un essor considérable au sein de la société. La ville est littéralement envahie de bandes de jeunes querelleurs, chapardeurs et même violents. Le fait est que des quartiers comme Mikalou, Poto-Poto, Ouenzé, mais aussi Mfilou, Makélékélé, Nganga Lingolo, etc. disposent chacun de son gang de «bébés noirs».

Destevyle Nkou-Nouk's

En effet, certaines zones dans la ville ne sont plus fréquentables même en plein jour, car, occupés par les gangs de «bébés noirs». Ils prennent des noms anodins, mais qui sont, en fait, synonymes de terribles violences, et parfois de mort. «Africains», «Américains», ou «Arabes», ils se vouent une haine féroce. Porter un habit avec des écrits et des signes favorables aux Américains ou aux Arabes, c'est signer son arrêt. Souvent au couteau ou à la machette.

Ces bandits exercent une grande influence dans la société, du fait qu'ils imposent à certains jeunes d'intégrer leur groupe sous peine de mort. Surtout en période scolaire, où les apprenants des écoles sont victimes des cas de vols, de viols et de braquages qui se répètent au quotidien, sans parler des meurtres.

La population largement dépassée ne sait plus à quel saint se vouer. Car, à la tombée de la nuit dans les quartiers, la mort rode. Elle a, en apparence, de jeune ayant la machette pour jouet, et la fermeté glaciale pour point d'honneur.

Destevyle NKOU-NOUK'S
(Stagiaire)

SANTÉ

Services de beauté: Et l'hygiène?

La réutilisation sans précaution de matériels piquants professionnels (tondeuses, aiguilles, peignes, ciseaux, taille-ongles…) est un facteur de risque. Une contamination à plusieurs maladies et infections contagieuses est possible dans les salons de soins de beauté à Brazzaville.

Lucia Esther Egnouka

Des maladies contagieuses comme le VIH /SIDA, l'hépatite B et C, la pédiculose rodent toujours, mais les populations ne semblent pas toujours en être conscientes…

Dans les salons de coiffure, le constat fait est que devant plusieurs clients et devant la masse de travail qui s'accumule surtout en week-end, les coiffeurs ou les coiffeuses ne pensent plus à la sécurité des clients, mais à la rentabilisation de leur business. On passe de la tête d'un client à l'autre pas à stériliser leurs outils de travail d'un client à un autre, avec les mêmes instruments.

La tondeuse, qui est l'outil principal utilisé pour la coiffure des hommes, est un instrument susceptible de blesser le client lors de la coiffure. Dans 10 salons parcourus, 8 ne pensent pas à la nettoyer avec un désinfectant entre chaque client. Pourtant, il est recommandé de désinfecter ces instruments à la fin de chaque activité.

Du côté des femmes, l'outil le plus répandu, c'est l'aguille pour le tissage. Les mêmes aiguilles sont utilisées sur toutes les clientes tout au long de la journée. L'observation fait sur ce dispositif montre que certaines coiffeuses, par inattention, ne savent pas toujours éviter de blesser ou de faire mal aux clientes, les amenant à pousser des cris de douleur. On se retrouve devant le même scénario dans la manucure et la pédicure. Ciseaux et taille-ongles y blessent aussi. Donc, attention: danger!

Lucia Esther EGNOUKA
(Stagiaire)

ENFANCE

Maman vendeuse, enfant vagabond?

Tous les jours, dans les marchés de Brazzaville, des vendeuses s'attachent à rendre les mille et un services qui font vivre la ville. Elles vendent, tressent, nettoient, grillent, grattent, réparent ou confectionnent. Mais celles qu'on appellera «vendeuses», même si elles ne le sont pas toutes, ont aussi leur propre vie de famille.

Nyga Paunelie Ganongo

Sylvianie-Noël Mbama

Elles sont souvent des femmes au foyer et même des femmes-mères. Et, faute de personne pour s'occuper des enfants pendant qu'elles sont au marché, bon nombre d'entre elles travaillent au marché, bébé au dos. Ou bien elles laissent les enfants s'occuper comme ils peuvent, ne les nourrissant que le temps nécessaire. Ainsi, dans beaucoup de marchés, il n'est pas rare de rencontrer des enfants errants, ou des enfants «ramassés» ici ou là, et qui ne peuvent plus retrouver l'emplacement de vente de leur mère.

Ces enfants sont vivaces, vont partout, passent sous les étals et finissent même, pour certains, par former les premiers bébé-gangs avec les enfants de même condition, de même âge. Ils sont souvent en pleurs et se souillent de boues ou des détritus du marché. Ils traversent les avenues goudronnées, au risque de se faire écraser par les voitures.

Mais les vendeuses elles-mêmes ne sont pas mieux loties. Elles prennent leur repas sur place, entre deux clients, ou cuisinent, à l'aide de petits réchauds de sauvetage, les mets qu'elles partagent avec des consœurs et avec leurs enfants. C'est vers la fin de la journée, qu'elles font les courses pour leur propre foyer.

Mais faire des courses en fin de marché n'est pas la garantie pour des vivres frais. Les poissons sont «fatigués» ou en début de putréfaction; les légumes sont flétris et la viande ne présente plus le rouge-vif du début de la journée. Il faut souvent surmonter la vue des grappes de mouches pour se résoudre à ramener à la maison ce véritable piège à bactéries.

Les enfants sont aussi engagés à rapporter les vivres ou les marchandises invendues à la maison. Les fillettes sont même sollicitées pour faire le marché à la place de la mère. C'est aussi en fin de marché que celle-ci s'acquitte des cotisations de l'incontournable tontine, grâce à laquelle les petites activités du marché se poursuivent. C'est en effet la tontine qui soutient le commerce et les activités de l'économie informelle.

C'est souvent une partie de l'argent de la popote qui est investie dans la tontine, ce qui n'est pas toujours du goût des maris. A l'exemple de Marcel, époux furieux: «Chaque jour que je revenais du boulot, je trouvais la maison toute sale, les enfants affamés et je mangeais tard un met fait au marché, ayant un mauvais goût», affirme-t-il. «Je n'ai pas pu supporter ce comportement; j'ai été contraint de la répudier».

Mécontentement chez les conjoints, mécontentement aussi chez les enfants. A l'instar de Ruth qui déplore le comportement de sa mère qui quitte la maison à 5h et ne revient que vers 18h. «Elle nous sert de la nourriture préparée au marché. Elle revient ensemble avec mes petits frères. C'est généralement au matin suivant que nous mangeons ce que maman nous prépare, car quand elle a fini de faire la cuisine, nous sommes déjà écroulés de sommeil !».

Nyga Paunelie GANONGO
et Sylvianie-Noël MBAMA
(Stagiaires)

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Moungali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses

Profitez-en!

DROIT DE RÉPONSE

Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville répond à Paul Dah, auteur de: «Un assassinat» au CHU: «L'électricité nous a trahis...»

La Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville est ahurie des affirmations gratuites contenues dans l'article précité allant dans le sens de ternir l'image de cette structure.

Cette réponse vient apporter un démenti aux contre-vérités qui ont alimenté les colonnes du journal La Semaine Africaine (N°3913 du Mardi 10 Septembre 2019, page 15), faisant état de l'assassinat d'un malade admis dans ses services, le nommé Guy AKOULI qui, selon PAUL DAH, a trouvé la mort suite à une coupure d'électricité au service de Réanimation polyvalente où était admis le malade.

L'auteur de l'article qui se passe pour un donneur de leçons a fait malheureusement preuve d'amateurisme dans ses écrits en proposant aux lecteurs un texte truffé de sensationnel.

Il sied de noter d'entrée de jeu que le Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (sommet de la pyramide hospitalière du Congo) est le seul qui dispose du plus grand nombre de médecins spécialistes. Ces derniers sont en activité dans les différents services cliniques. Ils accomplissent leurs devoirs dans le strict respect du serment des textes réglementaires de cette corporation, car l'hôpital a une mission, celle de sauver les vies humaines.

PAUL DAH, auteur de l'article, a bien fait de reconnaître leur talent et de confirmer que le service de la réanimation polyvalente dispose d'équipements de pointe, manipulés par un personnel arrimé à la modernité quand il écrit, je cite: *«Les doutes qui planaient sur la capacité du CHUB à pouvoir exécuter une opération aussi délicate que la neurochirurgie, avaient commencé à se dissiper pour laisser la place à de la reconnaissance pour nos médecins, qui sont aussi compétents que les autres».*

Monsieur AKOULI Guy dont La Semaine Africaine a eu le privilège de parler dans ses colonnes, est décédé des suites de *«l'opération réussie mais marquée par la persistance d'un coma profond après le sevrage de la sédation et l'installation d'une pneumopathie acquise sous ventilation mécanique hypoxemiante ayant conduit au décès du patient. Pour dire en clair que le décès de feu AKOULI R. Guy n'est nullement lié à la coupure du courant de la société Energie Electrique du Congo ».*

Il y a lieu de noter pour votre gouverne, que le CHU-B dispose de groupes électrogènes de secours de 250 KVA à relais automatique ainsi que des onduleurs qui interviennent en cas de coupure d'électricité dans les services d'Urgences comme la réanimation, le déchoquage et les blocs opératoires. En matière de courant, ces Services fonctionnent sans inquiétudes.

Le CHU-B et la société d'électricité Energie Electrique du Congo E2C, deux structures publiques différentes avec des missions bien distinctes et précises, ne peuvent pas s'allier afin de former une bande pour nuire aux populations ! La bande organisée à laquelle PAUL DAH fait allusion n'est qu'une imagination de sa part.

Il est donc souhaitable qu'il se fasse distingue comme un vrai journaliste, loin d'un communicateur mal intentionné. Le journaliste a la mission d'informer, d'éduquer et de distraire. Mais il doit s'imprégner de la situation avant d'écrire, et ne pas divertir les lecteurs avec des informations non-vérifiées, imaginaires, comme s'il détenait les indicateurs de suivi des patients. Le nombre de malades soignés au CHU-B et qui repartent sur leurs deux pieds est conséquent !

La Semaine Africaine est un journal de renom. Rien ne sert à PAUL DAH de le discréditer en pondant des faussetés et des informations non-vérifiées. Le Ba-Ba du journalisme enseigne que l'information diffusée doit au préalable être vérifiée à la source et doit être équilibrée.

Les populations doivent faire confiance à leur CHU qui dispose de spécialistes conséquents. Cela ne sert à rien qu'un journaliste excelle dans le sensationnel. Ici, ses propos ne sont pas loin d'une moquerie face à une famille qui pleure son parent.

Le journaliste qui recherche, relate, commente les faits et les idées, tient pour des devoirs essentiels, entre autres, de :

-rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même;» rd

-ne publier que les informations, documents et images dont la source est connue de lui/d'elle;

-ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des images ou des documents;

-rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte ;

-respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas à le contraire;

-s'interdire les accusations anonymes ou gratuites ;

-s'interdire de confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs publicitaires ;

-n'accepter de directives journalistiques que des seuls responsables désignés de sa rédaction, et pour autant que ces directives ne soient pas contraires à la déclaration des droits et devoirs du journaliste.

Après la période difficile que le CHU-B a connue, l'heure est actuellement à sa réorganisation. Des équipes sont à l'œuvre pour redorer son blason. *«Le patient est au cœur des préoccupations du personnel du CHU-B».*

Service de la Communication et des Relations Publiques du CHU-B

Note: La Semaine Africaine, qui tient pour vrai ce qui est dit dans le propos de Paul Dah, ne tient pas à alimenter une polémique vaine. Elle attend seulement les améliorations promises à terme dans cette importante structure où – c'est l'opinion répandue - on meurt trop et trop facilement et où l'argent joue un trop grand rôle..

La Semaine Africaine

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA
NOTAIRE
B.P.: 4171 - TELEPHONE: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
ETUDE SISE CENTRE-VILLE, MARCHE PLATEAU,
IMMEUBLE CONGO-TELECOM 1er ETAGE
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date à Pointe-Noire du vingt-cinq juin deux mille dix-neuf, par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du vingt-neuf juillet deux mille dix-neuf sous le Folio 095/13 numéro 304, les Associés de la société dénommée «RAM POWER CONGO», Société A Responsabilité Limitée, régulièrement Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/18 B 381, avec un capital de FRANCS CFA CINQ MILLIONS, dont le siège social est sis Zone Industrielle MBOTA raffinerie, Pointe-Noire, République du Congo, ont, entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de:

-L'agrément de la cession de la totalité des parts sociales, soit trois cent trente-cinq (335) parts sociales détenues par Monsieur GIANLUCA ZACCARINI au sein de la Société dont s'agit à la société «RAM POWER» S.R.L et, par conséquent, de l'admission de cette dernière au sein de ladite Société ;

-L'agrément de la cession de la totalité des parts sociales, soit cent soixante-cinq (165) parts sociales détenues par Monsieur OTTAVIO MAZZESI au sein de ladite Société à la société «RAM POWER» S.R.L ;

-La nomination de Monsieur Ottavio MAZZESI en qualité de gérant de la Société dont s'agit;

-La mise à jour des statuts, conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du cinq juillet deux mille dix-neuf, sous le numéro RCCM 19 DA 1043, le 31/07/2019.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA
Le Notaire.

LIVRE

«Le divorce comme négation de l'amour conjugal. Ses conséquences sur l'enfant» de Staffen Yhanil Nkodia

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville depuis 2012, et en mission d'études à Rome, Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia vient de publier un livre de 178 pages, intitulé: «Le divorce comme négation de l'amour conjugal. Ses conséquences sur l'enfant». Cet ouvrage ayant pour préfacier Mgr Jean Laffitte, a été publié aux éditions Edilivre. La cérémonie de présentation et de dédicace de l'ouvrage à l'honneur a eu lieu, samedi 21 septembre 2019, dans la salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Dans l'assistance pouvaient se faire distinguer NN.SS: Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, président de la Commission épiscopale pour la pastorale du mariage, de la famille et la vie, M. Alain Akouala Atipault, ancien membre du Gouvernement, plusieurs prêtres, les parents, amis et connaissances de l'auteur et des chrétiens venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Placée sous la modération de l'abbé Suijès Newman Samba Dia Mbemba, cette cérémonie s'est aussi distinguée par la présence d'Antoine et Angélique, père et mère de l'auteur qui ont tenu à exprimer leur approbation au chantier littéraire et intellectuel afférent à la pastorale du mariage, de la famille et la vie, qu'explore leur fils.

Trois communications ont précédé la phase débats-échanges-partages-contributions ayant débouché sur l'ultime intervention de l'auteur au cours de laquelle il a abordé avec minutie et dextérité le contenu de son livre: l'exposé de l'abbé Vincent de Paul Malonga, président de la Commission diocésaine pour la pastorale du mariage, de la famille et la vie, qui a fait la présentation du livre; celui de l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judicaire de Brazzaville, qui a fait une lecture critique de l'œuvre à l'honneur, et enfin le témoignage d'une femme au foyer, Mme Nkounkou, née Marie Céline Djambou, travaillant au ministère des droits humains, membre de la Commission épiscopale pour la pastorale du mariage, de la famille et la vie, sœur de l'abbé Donatien Djambou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, qui a relaté l'historique de leur relation (Ndlr: elle et son époux, présent à la cérémonie) avec l'auteur.

Ecrit avec un style simple et facile à lire, l'ouvrage de l'abbé Staffen est structuré en trois grandes parties qui sont subdivisées, en neuf chapitres.

La première partie intitulée: *«La famille, le mariage et le divorce»*, comprend quatre chapitres: la famille, le mariage, le divorce et le divorce un problème nouveau?

La deuxième partie ayant pour titre: *«Causes et conséquences du divorce»,* comporte deux chapitres: brève approche des causes, les conséquences.

Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia

Couverture du livre

La troisième partie s'intitule: «*La possibilité d'une union indissoluble»* et se subdivise en trois chapitres: Dieu source d'amour: origine du mariage de la famille et du mariage, phénoménologie de la promesse et de l'engagement, la capacité d'aimer: l'apport de la psychanalyse.

L'ouvrage offre des pistes de réflexion et une aide concrète aux jeunes, aux fiancés ou aux foyers bien conscients des difficultés de la vie de couple, mais désireux de mener le juste combat pour la sainteté du mariage. Fort de l'espérance d'aider et de guérir, ce livre met au centre de son contenu la lancinante argumentation qui cherche à enseigner comment éviter le divorce. Ce livre affirme Mgr Jean Laffitte dans sa préface: *«ne veut oublier aucune des questions que soulève le divorce. Il propose ainsi une synthèse équilibrée.»*

Dans l'avant-propos, l'auteur affirme: «Il est de l'avis de tous que *l'amour conjugal se construit au jour le jour. Un effort d'adaptation, de communication et de connaissance profondes entre les deux partenaires afin qu'ils puissent vivre après les sentiments enthousiastes et amoureux de tous débuts une relation profonde et réciproque dans un engagement définitif. Un projet de vie commun dans l'idéal chrétien est à bâtir avec sérieux.»*

Au terme de son intervention, l'auteur a remercié tous ceux qui de loin ou de près l'ont accompagné dans son cheminement, notamment dans son ministère au sein de la pastorale du mariage, de la famille et la vie. S'en est suivi la cérémonie de dédicace du livre au cours de laquelle, ceux et celles ayant acquis le nouvel ouvrage l'ont soumis à l'auteur qui y a apposé son autographe.

Le livre est disponible au prix de 10.000 de frs CFA, auprès de l'auteur.

Gislain Wilfrid BOUMBA

JOURNÉE DU SOURIRE

Le rendez-vous a tenu ses promesses

Organisée par l'ONG Viens et Vois, la Journée du sourire, destinée aux personnes handicapées de la vue, appelées HDV, a, cette année, connu un succès considérable. Le public, venu massivement, a pris d'assaut l'auditorium de la Préfecture de Brazzaville, lieu choisi pour abriter l'évènement, le dimanche 22 septembre 2019. Il était composé de non-voyants et de voyants venus de la capitale, de l'intérieur et de l'extérieur du Congo. On a noté la présence du Secrétaire général de la Mission évangélique Braille (MEB) basée en Suisse, Thoma Vuillemier, du représentant de l'Union francophone des aveugles pour l'Afrique centrale résidant au Cameroun, de la vice-présidente de l'Union africaine des aveugles pour l'Afrique centrale résidant au Congo, Thérèse Kamango, et du Secrétaire général de la MEB de la RD Congo.

Le public a répondu massivement à l'appel de l'ONG Viens et Vois

Comme le veut la tradition, le programme du jour a été constitué de jeux-concours axés sur la dictée en Braille; la Bible chantée; la poésie; la lecture chronométrée; l'Orientation et la mobilité; les devinettes.

Au finish, tous les heureux gagnants ont été gratifiés de nombreux prix.

Au cours de cette journée, a affirmé Emerson Massa, président de l'ONG Viens et Vois, nous pouvons rire. *«Ce rire est thérapeutique, c'est-à-dire qu'ils nous guérit. A travers ce rire, s'il y avait du flou, nous allons tous voir. Ce rire nous permet également de ne pas perdre confiance, même lorsqu'on a perdu la vue, on n'a pas perdu sa place dans la société, et montrer que tout est possible quand on vit. Ce jour contribue à la bonne humeur des uns et des autres»*, a-t-il affirmé.

Saluant le dynamisme et la joie qui ont régné dans l'assistance, le Secrétaire général de la MEB, Thoma Vuilleumier, a trouvé magnifique cette initiative de la Journée du sourire: *«Une initiative face à un handicap souvent perçu négativement. Je pense aussi que c'est un signe fort de se dire qu'on n'a pas besoin de se battre contre quelque chose. Mais, au contraire, on peut s'encourager de se battre pour quelque chose. Et, c'est ce que nous voulons faire, la Mission évangélique Braille avec nos partenaires: se battre pour l'éducation des enfants handicapés de la vue; l'inclusion économique et sociale des personnes aveugles et malvoyantes, pour que la société soit toujours plus inclusive, et accueille toujours plus et mieux en son sein les personnes handicapées de la vue». «J'aimerais vous encourager aussi à vous battre non pas contre les personnes qui peuvent vous discriminer, mais contre vos propres pensées négatives en rapport à votre handicap. Cette journée du sourire vous permet de vous battre pour une vie plus digne, plus belle, et pour une vie vécue tous ensemble»*, a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION

Décès à Pointe-Noire de Michel Hengo, un baobab de l'art pictural congolais

Considéré comme un baobab de l'art pictural congolais, Michel Hengo a rendu l'âme le samedi 22 septembre 2019, à Pointe-Noire, la ville océane congolaise. Dans sa 77e année. Suite à une longue maladie.

Michel Hengo, à droite, pendant une interview

L'artiste disparu a vu le jour le 19 février 1942 à Mongo, dans le département de la Cuvette.

C'est en 1961 qu'il quitte son village natal pour rejoindre son frère à Brazzaville. Où il apprend la peinture en autodidacte et fréquente le peintre réaliste Michel Gando.

Le jeune Michel suit une formation de base à la célèbre École de peinture de Poto-Poto, de 1968 à 1970.

Très doué, il se fait un nom et reçoit de nombreuses commandes pour des fresques murales, des affiches ou des timbres-poste.

Ses toiles sont exposées et vendues à travers les quatre coins de la planète: France, États-Unis, Brésil, Chine, etc.

L'artiste participe aussi à plusieurs festivals, dont le Festival mondial des arts nègres de Lagos, en 1977, et le Festival mondial de la jeunesse et des étudiants de La Havane, en 1978.

Peintre polyvalent s'essayant à de nombreux styles et évoluant dans le cubisme et l'art figuratif à ses débuts, il s'intéresse, par la suite, au symbolisme, à partir des années 1990. Avant de se tourner vers l'art abstrait, suite à la guerre civile que connaît le Congo.

Adepte de la peinture à l'huile, Michel Hengo est à l'origine de la conception du drapeau de la République populaire du Congo, de l'emblème du P.c.t (Parti congolais du travail), de la décoration du Palais des Congrès de Brazzaville, ainsi que celle de la salle de conférence de l'ex-Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba, en Ethiopie.

V.C.Y.

LE SAVIEZ-VOUS?

«Verre cassé» d'Alain Mabanckou parmi les 100 meilleurs livres du XXIe siècle

Le quotidien britannique «The Guardian» vient d'établir sa sélection des 100 meilleurs livres du XXIe siècle. Parmi ceux-ci figure le roman «Verre cassé» de l'écrivain franco-congolais Alain Mabanckou, Prix Renaudot 2006. Deux autres auteurs de langue française tirent leur épingle du jeu: Thomas Piketty, avec *«Le Capital au XXIe siècle»,* et Marjane Satrapi, avec sa série autobiographique en BD *«Persepolis».*

Alain Mabanckou

Bien entendu, le journal *«The Guardian»* ne fait pas beaucoup de place à la littérature française (seuls les romans et essais traduits en anglais sont pris en compte). Et «Verre cassé» est le seul roman de langue française sur les 100 titres distingués.

Quelle déontologie des cadres publics pour un service public responsable ?

La déontologie se définit comme la science morale qui traite des devoirs à accomplir. Elle est souvent consignée dans un Code de déontologie. Ainsi chaque service public (éducation, santé, justice, administration, eau/électricité, force publique, transports, postes, banques, médias, etc.) a un code de déontologie pour ses agents. Le cadre public, sans exclure la notion d'efficacité ou d'efficience, doit prendre en considération première l'usager et ses attentes.

Lors des réunions du Conseil des ministres où l'on procède à des nominations, le Président de la République, Chef de l'Etat, devant le Premier ministre, Chef du gouvernement, attire souvent l'attention des membres du gouvernement, s'agissant du choix des cadres appelés à exercer des hautes fonctions au niveau de l'administration publique. Selon le compte rendu de la réunion du 11 avril 2018, par exemple, il avait insisté sur l'impératif de mettre fin à la crise morale et éthique que nous déplorons tous dans notre pays, non sans avoir fait observer que ces comportements déviants sont avant tout le fait des cadres qu'il invitait à une grande responsabilité et à un sursaut républicain. Dans celui de la réunion du 20 avril 2018, on peut lire : *« Examinant les mesures individuelles, le Conseil des ministres a encore une fois été interpellé par le Président de la République sur la nécessité pour les dirigeants de l'administration publique de prouver leur bonne conduite et de montrer l'exemple. Ils sont tenus d'adopter des comportements qui mettent en évidence leur respect des lois et des règles du pays, leur engagement au service du pays, leur dévouement au travail, leur sens de responsabilité, leur probité, leurs dispositions à lutter contre la corruption, la concussion et la fraude, leur patriotisme et leur croyance en l'avenir du pays ».*

Depuis l'avènement de la nouvelle République née de la Constitution du 25 octobre 2015, l'Etat, les confessions religieuses, la société civile, les partis politiques, etc. se sont engagés à mener une lutte implacable contre les antivaleurs qui sont décriées ces derniers temps. Il n'y a pas de société sans morale !

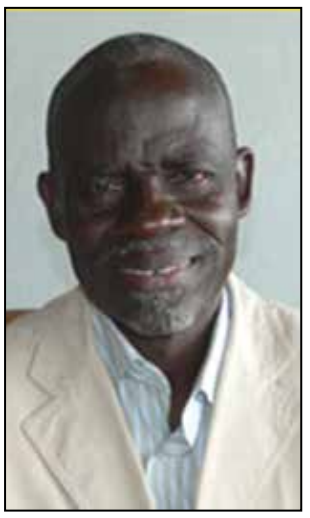

Simon Nanitélamio

Difficile pourtant de dresser une liste exhaustive de ce que couvre ce vocable. On citerait : le laxisme au travail, la corruption à petite ou grande échelle, la concussion, la fraude (fiscale, commerciale, scolaire, électorale), la malhonnêteté, l'incivisme, le harcèlement sexuel et les autres violences faites aux femmes, la pédophilie, la prostitution, l'enrichissement illicite par détournements des deniers publics, le grand banditisme, etc. La STPU (Société des transports publics urbains), propriété de l'Etat et des mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire, par exemple, a souvent garé ses bus pour des problèmes de gestion laissant le champ libre aux particuliers qui pratiquent le phénomène de demi-terrain qui s'accentue aux heures de pointe au détriment des usagers. Le pic de la fraude scolaire avait été atteint en juin 2015 lorsque, par une fuite massive, les sujets des épreuves écrites du baccalauréat général s'étaient retrouvés sur internet et les réseaux sociaux dès le premier jour. Convaincues de cette triste réalité, les autorités, avec courage, avaient annoncé l'annulation de la session tôt le matin du dernier jour. Elle avait été reprise quelques semaines plus tard. Double dépense d'énergie, d'argent et de matériel ; quel gâchis ! Deux exemples parmi tant d'autres qui montrent la responsabilité des cadres !

Mais ce que nous décrions aujourd'hui n'a-t-il pas été ensemencé hier lorsque le militantisme politique était considéré comme premier critère de choix des cadres appelés à exercer des fonctions de responsabilité dans l'administration publique ? En son temps, un de nos anciens présidents de la République déclarait : *«Lorsque la politique empêche l'administration de tourner le pays stagne».* Que fait-on de ceux qui sont soupçonnés d'être coupables des méfaits? Les médias nous apprennent que sous d'autres cieux (Corée du Sud, Brésil, Russie, Chine, France, Afrique du Sud, Israël, par exemple), à la suite des poursuites judiciaires, des têtes tombent ou des procès sont organisés pour des affaires de corruption. Cela fait des décennies déjà que nous cherchons, dans notre pays, à construire la démocratie qui nous semble introuvable du fait justement des antivaleurs.

Les cadres publics qui œuvrent dans des domaines directement ou indirectement liés au service public devraient être des entraineurs, des moteurs et souvent aussi des passionnés de leur métier. Car disait Diderot, *«il faut être enthousiaste de son métier pour y exceller».* A eux de cultiver auprès de leurs collaborateurs le sens du travail bien fait, le sens de l'Etat, le sens du service public. A-t-on oublié l'action créatrice des masses et le rôle déterminant des cadres? Après sa visite au barrage hydroélectrique d'Imboulou où, au lendemain d'une pluie, des turbines ont été endommagées, le premier ministre, chef du gouvernement Clément Mouamba a déploré le fait que pendant trois ans la maintenance des mécanismes techniques n'a pas été assurée en écartant du coup l'hypothèse d'un quelconque défaut de construction. Où étaient les cadres publics affectés à cette tache ? On peut faire le même constat pour les routes ou autres infrastructures construites à coût des milliards!

Aucun développement n'est possible sans une administration compétente et responsable. Cette administration qui se doit d'être neutre et agir dans la continuité. Sous l'impulsion de leur tutelle, ce sont les cadres publics partout où ils se trouvent dans les démembrements de l'Etat qui devraient élaborer les textes d'application des lois votées au parlement et promulguées par le Président de la République car une loi n'est rien sans sa mise en œuvre c'est-à-dire sans des décrets d'application et même des circulaires qui explicitent ces décrets. Le premier compte rendu auquel j'ai fait allusion dit ceci (je cite): *«La seconde directive résulte d'un constat fait par le chef du gouvernement dès sa prise de fonction, sur l'abondante et riche production législative qui, malheureusement, souffre le plus souvent d'un manque de textes d'application ; ce qui ne facilite guère l'exécution des lois, et encore moins, la prise en compte de certaines préoccupations vitales de notre peuple….Tous ces projets de décret sont des textes d'application des lois adoptées par notre parlement depuis plus de cinq ans pour certains ».* (fin de citation) La disposition constitutionnelle selon laquelle *«tout citoyen, élu ou nommé, à une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi»* existe depuis quelques décennies. Mais faute de texte d'application, elle reste un vœu pieux du peuple souverain qui adopte ces Constitutions.

Allons-nous écrire encore des déontologies pour les cadres publics? La loi portant refonte du statut général de la Fonction publique et les décrets relatifs aux mesures disciplinaires sont assez explicites; il suffit de les appliquer. Par ailleurs, les statuts particuliers des différents corps de métiers contiennent bien des règles déontologiques. Les invites à une grande responsabilité et à un sursaut républicain répétées du Chef de l'Etat sont autant d'éléments de déontologie. Dans nos Constitutions du 15 mars 1992, 20 janvier 2002 et 25 octobre 2015, il est clairement dit : *«Tout citoyen chargé d'une fonction publique ou élu à une fonction publique, a le devoir de l'accomplir avec conscience et sans discrimination» ;* c'est de la déontologie ! Prendre modèle sur les aînés, suivre leur expérience et entendre leur mise en garde est en soi suffisant pour savoir ce que l'on a à faire pour être digne des charges qui vous sont confiées. Une telle approche ne vaut malheureusement plus rien aujourd'hui parce que les repères se sont brouillés dans les antivaleurs. Pourtant nantis de diplômes de haut niveau, nos cadres publics ne font toujours pas fonctionner les services publics de manière à satisfaire au mieux les attentes des usagers. C'est pourquoi la Bible dit : *«Celui donc qui sait faire ce qui est bien et ne le fait pas commet un péché (Jacques 4 :17)»* ; péché est le terme générique qui désigne les antivaleurs !

Préfaçant un ouvrage de la collection *«profession cadre service public»* paru en 2012 aux éditions SCEREN (CNDP-CRDP), Martin HIRSCH, conseiller d'Etat et président de l'Agence du service civique, écrivait : *«La solidité d'une démocratie repose en grande partie sur l'intégrité des pouvoirs publics. La défense de l'intérêt général, l'impartialité des agents publics, le respect strict du principe d'égalité, l'absence de privilèges font partie de ces valeurs qui guident l'action publique».* Si le Chef de l'Etat insiste sur l'impératif de mettre fin à la crise morale et éthique que nous déplorons tous dans notre pays en faisant observer que ces comportements déviants sont avant tout le fait des cadres qu'il invite à une grande responsabilité et à un sursaut républicain, c'est que les cadres publics à tous les niveaux et de tous les secteurs portent une grande et lourde responsabilité dans la crise morale et éthique avec des incidences économiques et financières que nous vivons aujourd'hui. Une telle observation du premier magistrat du pays devrait amener les services compétents à rechercher les gros et petits poissons, parmi les cadre publics, présumés auteurs des méfaits pour qu'ils répondent de leurs actes. Car on ne lutte pas contre certaines antivaleurs par de simples discours mais plutôt par des actions concrètes de justice. Le peuple congolais espère que l'accord de facilité élargie de crédit signé entre le Fonds Monétaire International (FMI) et le gouvernement de la République n'aiguise pas déjà l'appétit des détourneurs des fonds publics et autres corrupteurs.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

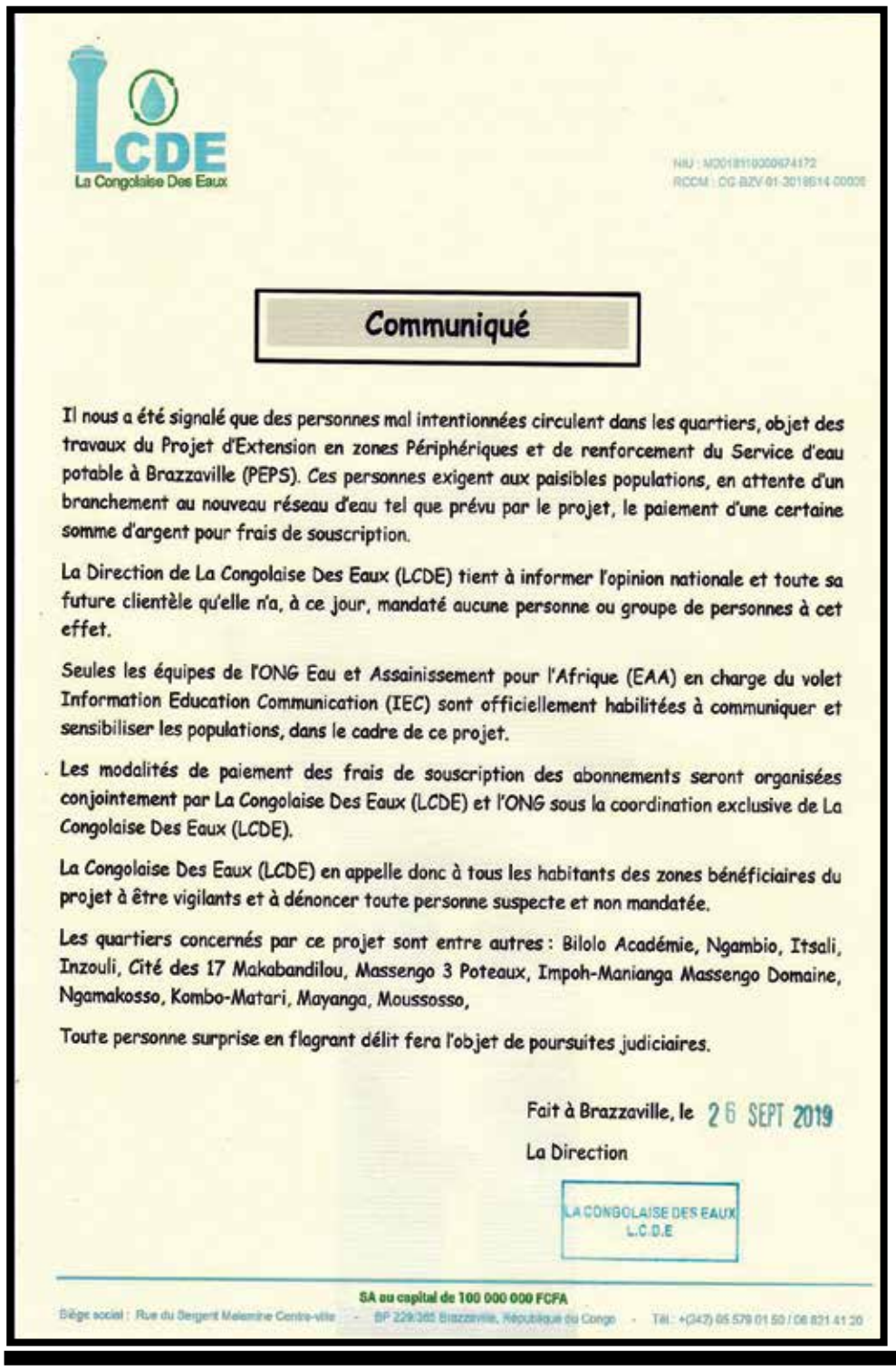

LCDE
La Congolaise Des Eaux

NIU : M2018110000074172
RCCM : CG BZV 01-2018B14 0000

Communiqué

Il nous a été signalé que des personnes mal intentionnées circulent dans les quartiers, objet des travaux du Projet d'Extension en zones Périphériques et de renforcement du Service d'eau potable à Brazzaville (PEPS). Ces personnes exigent aux paisibles populations, en attente d'un branchement au nouveau réseau d'eau tel que prévu par le projet, le paiement d'une certaine somme d'argent pour frais de souscription.

La Direction de La Congolaise Des Eaux (LCDE) tient à informer l'opinion nationale et toute sa future clientèle qu'elle n'a, à ce jour, mandaté aucune personne ou groupe de personnes à cet effet.

Seules les équipes de l'ONG Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) en charge du volet Information Education Communication (IEC) sont officiellement habilitées à communiquer et sensibiliser les populations, dans le cadre de ce projet.

Les modalités de paiement des frais de souscription des abonnements seront organisées conjointement par La Congolaise Des Eaux (LCDE) et l'ONG sous la coordination exclusive de La Congolaise Des Eaux (LCDE).

La Congolaise Des Eaux (LCDE) en appelle donc à tous les habitants des zones bénéficiaires du projet à être vigilants et à dénoncer toute personne suspecte et non mandatée.

Les quartiers concernés par ce projet sont entre autres : Bilolo Académie, Ngambio, Itsali, Inzouli, Cité des 17 Makabandilou, Massengo 3 Poteaux, Impoh-Manianga Massengo Domaine, Ngamakosso, Kombo-Matari, Mayanga, Moussosso,

Toute personne surprise en flagrant délit fera l'objet de poursuites judiciaires.

Fait à Brazzaville, le 26 SEPT 2019

La Direction

LA CONGOLAISE DES EAUX
L.C.D.E

SA au capital de 100 000 000 FCFA
Siège social : Rue du Sergent Malamine Centre-ville - BP 229/365 Brazzaville, République du Congo - Tél. : +(242) 05 579 01 50 / 06 831 41 20

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La course au titre recommence le 5 octobre

Fini l'ennui du week-end. Samedi 5 octobre prochain sera donné le coup d'envoi du championnat national de football saison 2019-2020. Il constitue un grand événement sportif au plan national. Quatorze équipes comme la saison dernière, y prendront part dont le promu Racing club de Brazzaville (RCB), en remplacement de La Mancha reléguée en division inférieure.

Le calendrier de la phase aller (13 journées) est déjà disponible. Il a été largement distribué. La journée inaugurale propose des joutes dont il serait hasardeux de prévoir le dénouement. Toutes les équipes fourbissent leurs armes depuis belle lurette. Elles ont les mêmes chances et nourrissent le secret espoir de remporter le titre. Il en a toujours été, au fond, ainsi. En effet, chaque saison sportive, des équipes annoncent avec fracas leur rentrée. D'autres, sans doute plus modestes, observent. Elles n'en sont pas cependant moins ambitieuses. Mais il n'y a qu'un fauteuil dont la possession polarise les rivalités. Il en a toujours aussi été ainsi partout où existe la notion de championnat ou de compétition.

Les clubs bougent. La campagne de transfert des joueurs bat son plein. Elle connaît même des moments forts. Des rumeurs d'équipes se vidant au profit d'autres courent les rues. De part et d'autre, après avoir mis à l'essai les nouveaux joueurs susceptibles d'être enrôlés, on se dépêche de conclure le plus de transactions possibles avant la première période d'enregistrement. Tout se fera «via le système de régulation national

A.S. Otohô remet son titre en jeu

des transferts (DTMS)», rappelle le secrétaire général de la FECOFOOT, Badji Mombo wa Ntété. Qui précise qu'elle *«prendra fin le 5 novembre à minuit». «Dépassée cette date, le système sera désactivé automatiquement, et aucun transfert des joueurs ne sera plus possible»,* prévient-il.

Qui engagera plus de meilleurs joueurs? Les jours à venir apporteront la lumière nécessaire à toutes les questions qui se disputent la tête de chaque amateur de football. Pourvu que le recrutement soit surtout qualitatif.

Mais l'aboutissement heureux d'un championnat repose en partie sur l'impartialité des arbitres. Les championnats congolais sont parfois si tristes à cause de l'incompétence de certains arbitres qu'on serait en droit de se demander de quoi demain sera fait. Autant qu'elle sanctionne les clubs et les joueurs, et même des supporters anonymes des clubs indisciplinés, autant la Ligue nationale de football devra se montrer impitoyable envers ses arbitres et les membres de ses commissions spécialisées ayant des combines sordides avec les hommes et femmes du sifflet. Ils jettent la pierre dans le jardin du football en cachant le bras qui l'a propulsée.

Mais aucun public n'a le monopole du hooliganisme, des

Etoile du Congo

grossièretés ou de fair-play. D'où le devoir des dirigeants de canaliser autant qu'ils le peuvent l'enthousiasme des supporters régulièrement recensés.

Le grand public a malheureusement trouvé d'autres loisirs. Il ne se déplace plus en masse comme naguère. Cette infidélité est un danger pour le football congolais. Elle pose de graves problèmes à la trésorerie de la FECOFOOT, du stade et, par voie de conséquence, des équipes. Même pour le rare public qui vient, le football est devenu un spectacle gratuit à voir, alors que payer sa place au stade est un acte hautement patriotique. C'est aidé au développement du football. Il ne suffit plus de clamer à longueur de journée que le football est en régression pour qu'il redevienne compétitif. Et si des mécènes n'avaient accepté de voler au secours de ce football, plusieurs équipes seraient déjà en voie de disparition. Et au lieu donc de les accabler d'injures, il faut souhaiter plutôt que leur porte-monnaie ne se referme pas. Les grandes gueules, qui font et défont les comités-directeurs des clubs ont donc intérêt à s'assagir…

D.D. MACKITA *(Stagiaire)*
et G.-S.MAHOUNGOU

COMPÉTITIONS

Et revoilà la Super Coupe du Congo de football!

La Super Coupe du Congo de football se disputera dimanche 29 septembre au Stade Marien Ngouabi, à Owando. Elle mettra aux prises l'AS Otohô, championne nationale, à Etoile du Congo, vainqueur de la Coupe du Congo. C'est une bonne nouvelle.

Les férus de football sont heureux de savoir que la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) saisit l'importance de la Super Coupe nationale. Elle n'a pas souvent su s'imposer aux clubs concernés par ce trophée qui n'a pas pu se disputer régulièrement. Les sportifs ne peuvent que se réjouir. Sous d'autres cieux, ce match officiel coïncide avec le début d'une nouvelle saison sportive. A l'organisateur et aux clubs de faire montre d'un peu de sérieux pour que cette compétition sorte, définitivement, d'un certain amateurisme. Et que la Super Coupe du Congo soit un grand match et non une ennuyeuse exhibition, insipide.

En rappel, la Super Coupe du Congo a été lancée pour la première fois le 10 décembre 1995 à Brazzaville. L'AS Cheminots de Pointe-Noire, championne nationale, en décousait alors avec l'Etoile du Congo. La victoire avait souri aux Stelliens (2-1) grâce au doublé de Guillaume Ibara (66e et 89e), qui répondit au but des Cheminots inscrit par Parfait Ongoua (39e sur penalty).

Feu de paille! A peine née, la Super Coupe connaît un long passage à vide. Heureusement, elle renaît de ses cendres quatorze ans après. Le 27 décembre 2009, Diables-Noirs et l'AC Léopards s'affrontent au Stade Municipal de Pointe-Noire. Les Fauves du Niari remportent le trophée. Bienvenu Kombo (7e) et Mbala-Ngoma (26e) sont les artisans de leur victoire, Losséni Komara ''Sap-Sap" n'ayant pu que réduire le score (2-1).

Mais la Super Coupe connaît un nouveau passage à vide. Pas pour longtemps, car le 3 janvier 2012, encore à Pointe-Noire, Diables-Noirs et l'AC Léopards se retrouvent. Le trophée prend pour la deuxième fois le chemin de Dolisie, les Fauves l'ayant emporté par 2-0, buts de Losséni Komara (85e sur pén.) qui avait changé de camp et Aruna (90e+3).

Après sept saisons sportives blanches, la FECOFOOT remet enfin en jeu son trophée cette année. Dans l'espoir qu'elle rentrera définitivement dans la vie courante des clubs et des férus congolais de football.

G-S.M.

FOOTBALL

Diables-Rouges A: le cadavre vit encore!

Absente des terrains pendant six mois, l'équipe nationale du Congo livrera enfin deux rencontres amicales en octobre, pour permettre à son entraîneur d'en tâter le pouls avant le début des éliminatoires de la CAN 2021 en novembre prochain où la CAF a programmé deux journées.

Le football africain va donc démarrer son marathon des éliminatoires de la CAN 2021 en novembre. Le Congo n'entend pas faire l'école buissonnière. Ses Diables-Rouges en découdront d'abord avec le Sénégal, le 11 novembre à Dakar, ensuite avec la Guinée-Bissau, le 19 novembre à Brazzaville. Ces futures échéances qui approchent défraient la chronique. Parce que les Diables-Rouges n'existent plus depuis leur élimination de la CAN 2019. C'était fin mars dernier. Ils étaient introuvables jusqu'avant la fin de cette semaine. Les médias, prolixes, s'interrogeaient sur leur préparation, surtout après avoir séché les journées FIFA d'avant la phase finale de la CAN et de ce mois de septembre. D'aucuns auraient mal pris la chose, allant jusqu'à donner une mauvaise image du journaliste sportif congolais. Qu'on se rassure, sa mission ne consistera pas à faire sauter des responsables de leur socle. Cependant, lorsque ceux-ci semblent s'endormir, le journaliste se doit de les réveiller et leur rappeler leurs devoirs.

Les Diables-Rouges renouent avec les matches amicaux

On ne savait rien des intentions de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT). On sait désormais qu'avant le déplacement de Dakar, ils vont opposer les Diables-Rouges à l'équipe nationale de Thaïlande (114e au classement FIFA) en match amical à Bangkok. Ce sera le 10 octobre. Un deuxième match est prévu contre la Malaisie (151e classement FIFA), le 15 octobre.

Cependant, six mois d'hibernation c'est un petit joli record que seul le Congo est capable de réaliser. La FECOFOOT guette souvent une initiative du ministère de tutelle pour pouvoir s'offrir une petite rencontre amicale. Dieu merci, la Thaïlande a frappé à sa porte pour demander un match amical, apprend-t-on. Et la FECOFOOT a sauté sur l'occasion. D'autant plus qu'elle ne débourserait rien pour ce long voyage. Tous les frais y relatifs seraient à la charge de la Fédération de Thaïlande de football.

Quand les Diables-Rouges étaient absents, d'autres sélections ont au contraire multiplié les matches amicaux pour garantir une participation qualitative et honorable en novembre. Et ce n'est pas fini. Elles ont programmé d'autres matches avant d'entrée en lice dans les éliminatoires. Le Sénégal, par exemple, en découdra avec le Brésil. Un sparring-partner de poids.

Avec deux matches de préparation après une longue période d'hibernation, les Diables-Rouges seront-ils prêts? Se poser la question c'est reconnaître la complexité de la situation.

Dans pareille circonstance, la primeur de l'Equipe nationale revient au joueur le plus doué ou régulier, en fonction de sa valeur intrinsèque. Autrement dit, on ne sélectionne pas des noms ou par affinité. Il sera sans doute difficile à Candido Valdo et son staff de justifier certains noms couchés sur la liste de ceux qui s'en iront, bientôt, affronter tour à tour la Thaïlande et la Malaisie. Ils quitteront Brazzaville pour les uns, Paris pour les autres, le 6 octobre. Aux décideurs, ensuite, d'en comprendre les enjeux. On ne balaie pas la salle à manger au moment du repas. Il en est de même de l'édification d'une équipe.

Jean ZENGABIO

La liste de Valdo

Gardiens de but: Joe Ombanza (CARA) et Pavhel Ndzila (Etoile du Congo). Défenseurs: Rahavi Ntsouka (Vastera SK FK/Suède), Dorvel Dibekou (Etoile du Congo), Dimitri Bissiki Magnokélé (AS Otohô), Hugo Konongo (Sepsi Osk/Roumanie), Randy Ngoténi (USL Dunkerque/France). Milieux de terrain: Amour Loussoukou (Stade Tunisien/Tunisie), Durel Avounou (SM Caen/France), Alexandre Obambo (FK Startaks Jurnala/Lettoni), Harvy Itali Ossété (Diables-Noirs), Chandrel Matondo Massanga (CARA), Prince Obongo (Diables-Noirs), Merveil Ndockyt (Osijek/Croatie), Gaius Makouta (Sporting de Braga/Portugal). Attaquants: Junior Makiessé (US Taaouine/Tunisie), Mavis Tchibota (PFK Ludogorets/Bulgarie), Prince Viny Ibara (Beerschot/Belgique), Bevic Moussiti Oko (Le Mans FC/France)